51e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 22 31 MAI 1934

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

MGR A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Edition complète . . . . 18 fr.	ETRANGER	Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 7 décembre 1933.
	Edition partielle. . . . . 12 fr.		

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication;* l'édition partielle n'a pas la *Prédication.*
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine.*
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence;* pour l'Etranger elle coûte 3 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, Paris 8e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Questions de science ecclésiastique. — Est il vrai que les jeunes catholiques et une partie du clergé français préconisent le désarmement moral et matériel de notre pays ? 353. — A-t-on des arguments solides pour affirmer que la gloire des Apôtres ne peut être égalée par aucun autre saint, exceptés S. Joseph et S. Jean-Baptiste ? 354. — Manuels de conversation en latin, 356. L'étude du latin et la pédagogie moderne, 358. Ouvrages pour l'étude du vocabulaire et de la langue, 360 ; pour l'étude de la pensée, de la civilisation et de l'histoire. 361 ; pour les personnes travaillant seules, 362; pour stimuler l'agrément et l'émulation en classe, 363. — Quel acte de foi surnaturel est nécessaire au pécheur adulte pour sa justification ? Comment agir à ce sujet avec les moribonds ? 363. — Y a-t-il une différence entre les actes de Notre-Seigneur se sacrifiant à la messe et ceux qu'il exerce durant sa présence au tabernacle ? 364. — En quoi consistait le moyen employé chez les Juifs pour effacer le péché originel ? 365.

Liturgie. — Consultations diverses, 366.

PRÉDICATION

Pour la fête de S. Louis de Gonzague. — La vie du Saint, véritable messe, 289.

Les Litanies du Sacré-Cœur. — VII. 5e *Invocation :* Cœur de Jésus, temple saint de Dieu, 291.

Pour une Prise de soutane. — La beauté de la vocation sacerdotale, 293.

L'Evangile vécu avec sainte Bernadette. — III. L'esprit de pauvreté en sainte Bernadette, 296. — IV. La charité de sainte Bernadette, 297.

Explication du Catéchisme. — *29e Leçon :* Le 5e commandement, 298.

Les fêtes de l'Eglise. — LIII. La Semaine de Pâques, 301. — LIV. Les preuves de la Résurrection, 303.

PETIT COURRIER

Q. — Veuillez bien m'indiquer les ouvrages à consulter pour traiter « Les progrès du catholicisme en Angleterre au cours du XIXe siècle ; mouvement d'Oxford. »

R. — **P. Ragey,** *Le mouvement religieux en Angleterre au* XIXe *siècle,* 3 vol. à 2 f. 50 l'un, Paris, Bloud et Gay ; — **Thureau-Dangin,** *La Renaissance catholique en Angleterre au* XIXe *siècle,* 3 vol. à 15 f. l'un, Paris, Plon.

Q. — Quels ouvrages me conseillez-vous pour traiter la question suivante : « Dieu peut-il conférer la grâce sans se servir des sacrements ? »

R. — C'est toute la question de la justification extra-sacramentelle. N'importe quel traité de la grâce. — Mais lisez très spécialement S. Thomas, Ia-IIae, q. 113, avec le commentaire que donne, de la doctrine thomiste, M. van der Meersch, *Dict. de Théol. cath*, art. *Grâce,* t. VI, col. 1630 1633.

— Vous descendrez ensuite aux particularités en montrant comment le baptême et la pénitence, sacrements nécessaires aux pécheurs, d'une nécessité de moyen relative, peuvent être suppléés par le désir au moins implicite de ces sacrements, inclus dans l'acte de contrition parfaite. Il faut donc voir vos auteurs de théologie sur ces divers points. Je ne connais pas d'ouvrage traitant directement et uniquement votre question.

Q. — *L'Ami* serait-il assez bon pour me dire quelle communauté l'on pourrait conseiller à une jeune fille qui est appelée à la vie contemplative, mais dont la santé laisse à désirer ?

R. — Vous pourriez consulter utilement le *Guide de Vocation religieuse* **publié en 1924 à la librairie Letouzey ; l'auteur, M. Raimbert, y passe en revue les principales congrégations de femmes : contemplatives, semi contemplatives, missionnaires.**

Comme il s'agit d'une santé délicate, vous ne pouvez guère conseiller les monastères qui ont

l'office de nuit et l'abstinence perpétuelle : les Trappistines, les Clarisses, ni même sans doute les Carmélites. La règle des Visitandines n'impose pas de pareilles austérités. Celle des Rédemptoristines tient le milieu entre les Carmélites et les Visitandines.

Vous pouvez peut-être indiquer aussi un Ordre contemplatif qui a deux monastères dans le diocèse de l'*Ami du Clergé*, à Langres et à Joinville. C'est celui des Annonciades Célestes, fondé à Gênes en 1604 par la Bienh. Marie-Victoire Fornari. La règle, un peu plus sévère que d'autres pour la clôture, ne comporte pas de grandes austérités ; elle partage le temps entre la prière et le travail, et est accessible aux santés ordinaires.

Q. — Je désirerais faire quelques instructions sur la Paroisse et la vie paroissiale (histoire, organisation, dévouement aux œuvres, contribution de chacun à la bonne marche de la paroisse). Quel livre pourriez-vous m'indiquer pour m'aider à traiter cette question de façon vivante et pratique ?

R. — Procurez-vous le tome IV des *Cours et Conférences des Semaines liturgiques*, intitulé *La Paroisse*, un vol. gr. in-8 de 294 p., Abbaye du Mont César, à Louvain (Belgique) ; — le nº d'août octobre 1933 de la revue *Les Questions liturgiques et paroissiales*, même adresse (4 f. le nº) ; — Mgr Landrieux, *La Paroisse*, in-16, 2 f. 50, Editions Publiroc, 53, rue Adolphe Thiers, à Marseille ; — Mgr Gibier, *Grouper notre peuple*, in-8, 12 f., Paris, Lethielleux ; — Dr Karl Rudolf, *Die lebendige Pfarrgemeinde*, gr. in-8 de 112 p., 1 f. 60 en monnaie suisse, Verlag des Wiener Seelsorge-Institutes, 3, Stefansplatz, Wien I (Autriche).

Q. — Quels ouvrages pourrais-je consulter pour traiter la conférence suivante : « L'action catholique sous la Monarchie de Juillet » ?

R. — Nous ne pouvons pas vous conseiller la trop coûteuse *Histoire de la Monarchie de Juillet*, de Thureau-Dangin, 7 vol. in-8 à 25 f. l'un, Paris, Plon. Prenez comme base F. Mourret, *Le mouvement catholique en France de 1830 à 1850*, in-12 de 272 p., 12 f., Paris, Bloud et Gay. Voir aussi dans l'*Ami* de 1900 les « Conférences sur l'Eglise de France et l'Etat au XIXe siècle. »

Q. — Quels auteurs consulter pour faire la conférence suivante : « L'aumône, notion, précepte et obligation. Objections socialistes contre l'aumône » ?

R. — Voyez *Ami* 1928, p. 727 ; 1933, p. 391 ; — *Dict. de Théol. cath.*, art *Aumône*, t. I, col. 2451 ; — *Dict. Apolog. de la Foi cath.*, art. *Aumône*, t. I, col. 319 — L'article *Aumône* du *Dict. de Sociologie* n'est pas encore paru.

Vous n'omettrez pas de consulter S. Thomas, I a IIae, q. 32 ; les encycliques *Rerum Novarum* et *Graves de Communi* de Léon XIII et les commentateurs.

Enfin, vous trouverez un résumé succinct, mais excellent, dans un livre très récent, dont nous n'avons pas encore parlé : abbé M. Micoud, *Manuel du Brevet d'Instruction religieuse*, t. II, *Morale*, p. 121-129 (in-8 cartonné de 352 p., 10 f. ; Paris, Desclée, 30, rue St Sulpice).

Q. — 1° Pourriez-vous me faire savoir à quelle date et par quel document S. S. Pie XI a donné à la France pour Patronne principale Notre-Dame de l'Assomption et pour Patronne secondaire sainte Jeanne d'Arc ?

2° Quel ouvrage utiliser pour faire un sermon sur ce sujet : « Les rapports de la Sainte Vierge avec la France à travers les âges » ?

R. — Ad I. Voyez la Lettre apostolique *Galliam, Ecclesiæ filiam primogenitam*, du 2 mars 1922, que nous avons reproduite *in extenso* dans l'*Ami* du 27 avril 1922, p. 268. (Sur le titre donné par le Pape à la France, cf. le début de l'encyclique *Nobilissima Gallorum gens*, du 8 février 1884).

Ad II. Coubé, *Gloires et bienfaits de la Sainte Vierge*, in-8, 12 f., Paris, Lethielleux ; — chanoine Cordonnier, *Le Royaume de Marie*, 12 f., Librairie St-Paul, 6, rue Cassette, Paris 6e.

Q. — Prière de m'indiquer un ou plusieurs auteurs permettant de faire des homélies sur les Epîtres du dimanche.

R. — Delmotte et dom Grégoire, *Homiliaire sur les Epîtres des dimanches et des fêtes*, in-18 carré de 172 p., 12 f. belges, chez Vromant et Cie, 3, rue de la Chapelle, à Bruxelles. — Et ne négligez pas d'utiliser un commentaire de la Sainte Ecriture, ne serait-ce que le trop dédaigné Cornelius a Lapide.

Les Colonies de vacances. Hygiène et soins d'urgence. *Conseils aux Directeurs*, par le Comité Médical de l'Archevêché de Paris. — In-12 de 180 p., 2 f. 50. — En vente à l'Ogéo, 80, rue de l'Université, Paris 7e, et à la F. G. S. P. F., 5, place St-Thomas d'Aquin, Paris 7e.

Voici un petit volume dont devront se pénétrer tous les directeurs et toutes les directrices de Colonies et de Camps de vacances, ainsi que leurs principaux auxiliaires. Composé par des médecins, à la suite de causeries données par eux à des Directeurs et Directrices de Colonies, ce manuel est avant tout un guide pratique.

A l'heure où les pouvoirs publics se préoccupent des conditions d'hygiène qui régissent la vie des établissements de vacances, il importe que nos œuvres catholiques soient sur ce point invulnérables. Si parfois on a eu, ici ou là, à déplorer des insuffisances ou des imprudences, c'était moins par défaut de zèle que par méconnaissance des capacités physiologiques de l'enfant, des symptômes qui décèlent les maladies et des soins d'urgence à donner avant l'arrivée du médecin. Depuis la publication de ce volume, cette méconnaissance n'aurait plus d'excuse.

Voici les titres des chapitres : — La préparation du départ en colonie. — Les locaux de la colonie, — Pratique de la désinfection, — L'eau, — La vie à la colonie, — L'alimentation, — Le repos, le surmenage, — Les exercices physiques, — Accidents et traumatismes, Indispositions et maladies, — Pharmacie, — Poignée de conseils pratiques.

P. Anizan. — **A la source de la Lumière.** — In-12 de 154 p., 10 f. — Paris, Desclée, de Brouwer et Cie.

Ramener la pensée humaine vers Jésus, la fixer en Jésus, lui « apprendre à voir dans la lumière du Cœur de Jésus tout le réel de la nature », tel est le but de ce petit livre, qui ne ressemble ni à un manuel de piété, ni à un sermonnaire : « Paroles jaillies d'un point secret ; appels captés dans la nuit ; gouttes de lumière tombées dans le cœur : voilà tout ce livre. Non point des analyses. Des notations. Des vues rapides — je ne dis pas superficielles — prises par un esprit qui s'est fait à tout voir dans le faisceau de lumière que projette pour jamais la plaie ardente d'un Cœur blessé ! »

Evidemment ce livre ne convient qu'aux âmes capables de comprendre que tout doit être vu dans l'Amour de Dieu, et qu'en tout l'on doit voir cet Amour symbolisé par le Cœur vivant du Christ.

H. Riondel. — **La Mère Jacoulet, fondatrice de la Congrégation de la Sainte Famille de Besançon et de celle d'Amiens (1772-1836).** — In-12 de 158 p., 10 f. — Paris, Lethielleux.

Le P. Riondel, S. J., a réuni les documents nécessaires pour nous donner de la Mère Jacoulet une très

(Voir la suite p. 171).

VINS DE MESSE

La première œuvre fondée à GAILLAC en 1907, par M. Elie Bertrand, avec l'autorisation de Monseigneur l'Archevêque d'Albi.

Contrôlée par M. le Chanoine Goffre, archiprêtre de Gaillac, et M. le Chanoine Prat, directeur de l'Ecole de Sarlat (Dordogne).

Vins strictement conformes aux règles canoniques, avec certificat de pureté.

S'adresser à MM. Elie et Pierre BERTRAND, père et fils prop.-viticulteurs, 10, r. Ancien-Collège, Gaillac (Tarn).

PANSEMENTS
COMPRESSES
BANDES DE CRÊPE
LINGERIE CHIRURGICALE
LINGERIE HYGIÉNIQUE
CULOTTES, CALEÇONS, BRASSIÈRES
GILETS, TRICOTS
SOUS-VÊTEMENTS HYGIÉNIQUES
LAYETTE

Exigez la marque

Siège Social
48, rue de Laborde
PARIS (8e)

TETRA

MOINS CHER ou pas plus cher qu'ailleurs
MIEUX FAIT en tous cas, coupe renommée

SOUTANES & Douillettes sur mesures.

Demandez notre feuillet A d'échantillons gratis.

Essayez, vous jugerez ! Tous vêtements de ville et de chœur. Sous-vêtements. — Bonneterie.

CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE

BRONZES, FLEURS ARTIFICIELLES — LINGERIE D'EGLISE

DENTELLES POUR AUBES ET ROCHETS

TAPIS — AMEUBLEMENT

Adressez-vous en confiance à

Laurent OLIVA Magasins et ateliers : 59 et 59bis, rue Bonaparte *Dessins, devis gratis* PARIS

VITRAUX D'ART RELIGIEUX

J. BENOIT, Maître Peintre Verrier

37, rue Hermite, NANCY

Déplacement et devis gratuits sur simple demande
Nombreuses Eglises en FRANCE et à l'ETRANGER
Agréé pr les Monuments historiques. *Belles références*

HUILE DE SANCTUAIRE

Marque " Noël "

La meilleure des huiles pour la lampe du Saint-Sacrement

Economie : Très faible consommation.
Commodité : 2 semaines sans s'éteindre.
Agrément : Pas de fumée, pas d'odeur.
Sécurité : Pas de risque d'incendie.
Garantie absolue : Tout envoi ne donnant pas satisfaction est repris ou échangé sans discussion.

Prix. — Par bidons de 10, 15, 20 lit. frs 7.00 le litre
Estagnons avec robinet 30 à 35 » » 6,70 » »
» » » 50 à 60 » » 6,55 » »

Franco de port et d'emballage. Paiement au gré de l'acheteur. S'adresser au fabricant :

Alphonse LOMBARD Fils — Salon-de-Provence

UN PROGRÈS SENSATIONNEL !

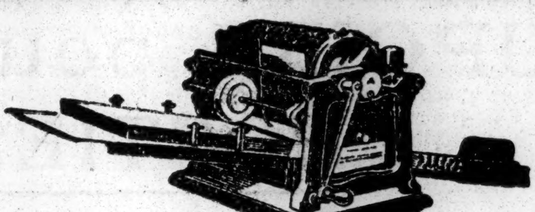

POUR IMPRIMER SOI-MÊME

Voici un appareil qui exprime le dernier mot de la technique moderne : il est entièrement automatique (encrage, prise de papier) et permet l'emploi de tous les formats de papier, en feuille simple ou pliée. Enfin il ne coûte que :

2.500 francs

Demandez la notice explicative sur :

La Machine Rotative "Le RÊVE"

EYQUEM

Toutes fournitures pour Duplicateurs de tous systèmes - Papiers - Encres - Stencils.

EYQUEM, 191, Boulv. Pereire, 191 - PARIS

Fabrication Française

REFLEXIONS

10, 20, 30 appareils qui marchent, c'est bien.
Mais plus de 1000 appareils, qui fonctionnent parfaitement, dans 235 églises, c'est une consécration.

Eglises installées 235

Sonneries électriques de Cloches

BACH

METZ (Moselle).

VITRAUX D'ART RELIGIEUX

GEORGES JANIN

Artiste-Peintre-Verrier - Agréé des Beaux-Arts
Lauréat de Concours Publics
Fournisseur des Missions Etrangères
Auteur des vitraux dans plus de 5.000 églises en France et à l'Etranger.

Le plus ancien et le plus important atelier de vitraux d'Art Religieux de l'Est de la France — Créé en 1835.

12, rue Lionnois, NANCY
(Meurthe-et-Moselle)

ÉTUDES, RENSEIGNEMENTS, DEVIS, CATALOGUE ARTISTIQUE SUR SIMPLE DEMANDE

Vitraux en tous genres : grisailles, médaillons, scènes historiées,
Restauration de verrières anciennes, armoiries.

FABRIQUE de

MOBILIER D'EGLISE

Maison entièrement spécialisée, fondée en 1875

C. LENCLOS, rue de la Gare, BEUVRY (P.-de-C.).

Prix défiant toute concurrence.

LOURDES Hôtel Villa Saint-Jean, au Pont Vieux près Grotte, 3, rue du Paradis, et rue de la Grotte. *Cuisine soignée.* Albert ABADIE. *Prix modérés.*

ORGUES AMÉRICAINS

à air aspiré, **MARQUE « CÆCILIA »**

2 jeux ½, chêne verni,	10 reg. transp.			2.800 fr.
3 » »	» »	14 »	»	4. 00 fr.
4 » »	» »	15 »	»	4.500 fr.

Harm. Alexandre 1 jeu - occasion — 4 octaves fixe 450 fr. ———— *Facilités de paiement.*

L. JAVELIER, 12, Avenue du Drapeau, DIJON.

VITRAUX E. BRIÈRE

92 RUE DU P^T WILSON LEVALLOIS (SEINE)

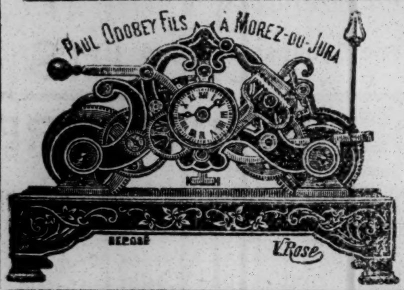

HORLOGES pour ÉGLISES et Châteaux

Anciens Établissements Paul ODOBEY Fils, de Morez-du-Jura

L. TERRAILLON & C^IE, SUCCESSEURS

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000

Médaille d'Or de l'Ecole d'Horlogerie de Cluses

Usines et Bureaux
à PERRIGNY (Jura)

Remontage automatique par moteur électrique
CARILLONS automatiques et à clavier
Références du monde entier

Devis gratuit en se recommandant de l'*Ami du Clergé* —— R. C. 2374 Lons-le-Saunier

VINS DE MESSE

CAVES DES PRÉMONTRÉS

Abbaye de St-Michel de Frigolet.

Adres. corresp^ce : M^r Yvrard, 4, Quai Vauban, Sète (H^lt).

Man^re de CIERGES & BOUGIES d'EGLISES fondée en 1880

CIERGES CIRE LITURGIQUE
BOUGIES & CIERGES STEARINE

Tarif sur demande

MOUTINOT & C^ie, St-Rambert-d'Albon (Drôme).

FERS et DECOUPOIRS pour HOSTIES

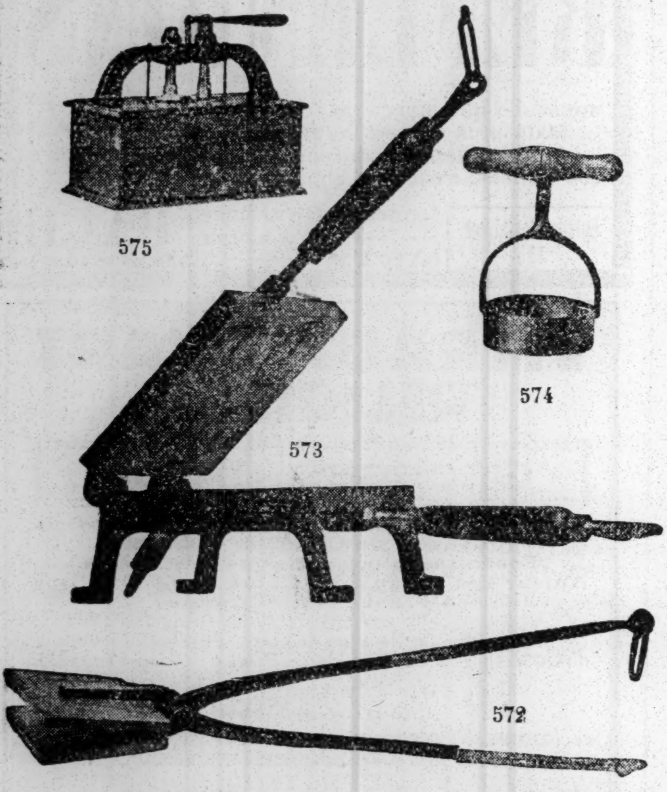

N° 572 — **FER à HOSTIES** — Modèle pour deux grandes et deux petites.
Avec gravure simple . . . . Frs 198
» » riche. . . . . » 210

N° 573 — **FERS à HOSTIES** à chauffage électrique.
Petit modèle, pour deux grandes et deux petites hosties. Avec gravure simple . . . . Frs 625
» » riche. . . . . . » 650
Grand modèle, pour quatre grandes et cinq petites hosties. Avec gravure simple . . . . Frs 765
» » riche . . . . » 810

La gravure des grandes hosties peut se faire au choix en 65 ou 82 millimètres, les petites sont de 32 millimètres.

Avec les commandes de fers électriques, il est de toute nécessité d'indiquer le voltage et la nature du courant utilisé.

N° 574 — **DÉCOUPOIR à HOSTIES à main.**
Diamètre 32 — 65 — 82 mill.
Frs 28 — Frs 35 — Frs 39

N° 575 — **DÉCOUPOIR à HOSTIES mécanique** sur coffre bois à tiroir. — Modèle combiné pour grandes et petites hosties . . . . . Frs 765
— Modèle simple pour grandes ou petites hosties . . . . Frs 565

Adressez les demandes : M^on P. VERMARE *“ Aux Arts Religieux ”* – 25, Chemin de Francheville
LYON Saint-Irénée (Rhône)

Ami du Clergé du 31 mai 1934

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Pour la fête de S. Louis de Gonzague. — La vie du Saint, véritable messe, 289.
Les Litanies du Sacré-Cœur. — VII. 5e *Invocation :* Cœur de Jésus, temple saint de Dieu, 291.
Pour une Prise de soutane. — La beauté de la vocation sacerdotale, 293.
L'Evangile vécu avec sainte Bernadette. — III. L'esprit de pauvreté en sainte Bernadette, 296. — IV. La charité de sainte Bernadette, 297.
Explication du Catéchisme. — *29e Leçon :* Le 5e commandement, 298.
Les fêtes de l'Eglise. — LIII. La Semaine de Pâques, 301. — LIV. Les preuves de la Résurrection, 303.

POUR LA FÊTE DE S. LOUIS DE GONZAGUE

LA VIE DU SAINT, VÉRITABLE MESSE

Mes chers enfants,

C'est par l'assistance à la messe que vous commencez aujourd'hui la célébration de la fête de S. Louis de Gonzague. Vous avez grandement raison : entre la vie de cet angélique jeune homme et l'adorable sacrifice de nos autels, il y a des analogies si frappantes qu'on peut affirmer sans exagération que la vie de S. Louis de Gonzague a été, sinon une véritable messe, du moins une reproduction parfaite de la messe. Faut-il vous en donner la preuve? Le saint sacrifice se compose, vous le savez, de trois parties principales : l'offrande, la consécration et la communion. Or n'est-ce pas aussi ce qu'on retrouve dans la vie de votre saint patron ?

I

Les prières préparatoires sont récitées, les saintes lectures terminées, les chants sacrés ont cessé de se faire entendre. Que fait alors le célébrant ? Il prend dans ses mains l'hostie et le calice, tour à tour il les élève vers le ciel, il les présente et les offre à Dieu, lui demandant de bénir ce pain et ce vin, de les agréer d'avance, de les considérer dès ce moment comme siens, d'exercer si entièrement et si absolument sur eux son domaine qu'il les détruise et les anéantisse, s'il lui plaît.

Détournez maintenant vos yeux de l'autel pour les porter sur le jeune Louis de Gonzague. Comme le prêtre, il veut offrir à Dieu son sacrifice. Mais quelle en sera la matière ? Quelle en sera la victime ? Ah ! mes enfants, pas d'autre que son âme : cette âme si pure, si fervente, si merveilleusement préparée par la grâce, si divinement prévenue des dons les meilleurs et les plus rares. Cette âme, il n'attend pas que le péché l'ait flétrie, déflorée, souillée, pour en faire hommage à Dieu. J'ouvre mon bréviaire et j'y lis ces mots : « *A primo rationis usu, quo se Deo statim obtulit,* » ce qui veut dire : « Dès le premier éveil de sa raison, sans hésiter, il s'offrit à Dieu, » ne voulant plus vivre désormais que pour son service et pour sa gloire.

Naïve offrande ! direz-vous peut-être en souriant. Qui de nous n'en a pas fait autant dans sa petite enfance ? Mais combien ces dispositions sont éphémères ! Que le souvenir en est vite oublié ! Il n'en fut point ainsi de notre Louis. Ses promesses ont été sérieuses : il ne les rétractera point. Ecoutez encore : « *Novennis*, à neuf ans, *Florentiæ,* le fait s'est passé à Florence, *ante aram Virginis,* devant un autel dédié à la Sainte Vierge, *quam parentis loco semper habuit,* qu'il regarda toujours comme sa mère, *perpetuam virginitatem vovit,* il fit vœu de virginité », c'est-à-dire qu'il s'engagea de la manière la plus grave, la plus irrévocable, la plus solennelle, à garder toute sa vie une chasteté parfaite de cœur, d'esprit et de corps.

Voilà déjà, convenez-en, une belle offrande. Cependant il veut la faire plus belle et plus riche encore. A onze ans, il prend la résolution de renoncer à son droit d'aînesse et d'embrasser l'état ecclésiastique, afin de pouvoir travailler plus efficacement à la gloire de Dieu et le servir plus librement que dans la condition laïque. A treize ans, ce désir de se donner à Dieu prend un caractère plus précis : c'est dans la vie religieuse qu'il ira offrir son sacrifice. Enfin, à quinze ans et demi, après avoir longtemps prié, consulté, réfléchi, sûr enfin de la volonté de Dieu, il va trouver son père et lui découvrir ses intentions. Hélas ! au lieu d'un consentement, vous savez ce qu'il recueillit : des paroles dures, des reproches amers, des menaces violentes, un refus formel, une opposition catégorique. Va-t-il fléchir, renoncer à ses projets ? Que vous le connaissez mal ! Attristé, oui, certes, il l'est ; ébranlé dans ses résolutions, nullement. Il s'est offert à Dieu librement, de son plein gré ; il sera à Dieu. Rien ni personne ne l'en empêchera.

O magnanime enfant, vous avez fait comme le prêtre à l'autel votre offrande : « Recevez, ô mon Père, cette hostie immaculée que je vous présente. » Ne craignez point : elle a été agréée de Dieu, vos ferventes prières et vos ardents désirs seront exaucés.

II

Dans le saint sacrifice de la messe, l'offrande est suivie de la consécration comme de son aboutissement logique et naturel. Peu après l'offertoire, le prêtre se penche sur le pain et le vin et prononce sur eux les paroles sacramentelles. Or certains théologiens nous disent que, semblables à un glaive mystique, ces paroles rendent le Sauveur présent sur l'autel à l'état de victime et que, s'il n'était pas depuis sa résurrection soustrait aux atteintes de la souffrance et de la mort, nous

aurions son corps d'un côté et son sang de l'autre. La foi nous dit que la consécration fait perdre au pain et au vin leur être propre, que leur substance disparaît et qu'il n'y a plus que les apparences qui restent. Elle nous dit aussi que la consécration, en rendant le Fils de Dieu présent là où tout à l'heure il n'y avait que du pain et du vin, le constitue dans un état d'abaissement, de sujétion et d'anéantissement qui équivaut à un vrai sacrifice.

Si maintenant vous reportez les yeux de l'autel sur S. Louis de Gonzague, que voyez-vous ? Un spectacle analogue. Après avoir longtemps soupiré après le moment heureux où il ne s'appartiendra plus, après avoir longtemps prié pour vaincre les difficultés et les oppositions de sa famille, il peut enfin réaliser son désir et se consacrer à Dieu.

Pour cela, il renonce au marquisat, c'est-à-dire à toute grandeur, à toute gloire humaine. Il s'établit en un complet dépouillement, il se place dans une entière dépendance, il exerce sur son corps des rigueurs effrayantes et prélude ainsi à la triple immolation des vœux de pauvreté, d'obéissance et de chasteté. Novice, il est déjà hostie.

Mais la profession religieuse qui le lie et le consacre irrévocablement au Dieu qui a réjoui sa jeunesse donne à ce sacrifice un caractère encore plus absolu. Désormais il ne s'appartient plus. Qui donc, je vous le demande, reconnaîtrait l'héritier, le descendant des marquis de Gonzague dans ce jeune religieux au visage émacié par le jeûne, aux yeux modestement baissés, à l'air profondément recueilli et absorbé par la pensée de Dieu ? On le rencontre dans les corridors occupé aux emplois les plus vils et les plus abjects. Sa discipline est toute tachée de sang. Son oraison est continuelle, son obéissance si parfaite qu'il affirme ne pas se souvenir d'avoir jamais transgressé un seul article de son règlement. N'est-ce pas là l'immolation totale qui transforme l'être humain et lui imprime un cachet surnaturel et divin ? Cela m'explique pourquoi l'Eglise n'a pas craint d'appeler ce jeune héros un ange revêtu d'une apparence de chair : « *angelus in carne merito appellatus.* »

III

Que manque-t-il maintenant à notre saint pour que son sacrifice soit complet ? Que lui reste-t-il à faire ? Ce que fait le prêtre à l'autel après la consécration : la communion. Quand il s'est frappé trois fois la poitrine, quand il a répété par trois fois qu'il n'est pas digne d'une union pareille, vous le voyez ouvrir ses lèvres et recevoir dans son cœur le Dieu qu'il vient d'immoler. Tel est bien, en effet, la fin, le but, la raison d'être du divin sacrifice : c'est pour venir dans nos âmes, pour s'unir et se donner à nous, pour mieux nous montrer qu'il nous aime, que Jésus s'immole sur l'autel. Il l'a dit dans son Evangile : « Personne ne témoigne plus d'affection à ses amis que celui qui donne pour eux sa vie. »

Il en fut ainsi de S. Louis de Gonzague. Son cœur embrasé de l'amour de Dieu brûle aussi de l'amour des âmes. Voyez jusqu'où son zèle l'emporte. Comme S. François Xavier, il veut aller aux Indes prêcher l'Evangile : la soif du martyre le dévore. En attendant que ses vœux se réalisent, il visite affectueusement ses frères malades, les console, les exhorte à la patience, leur rend toutes sortes de bons offices. Au Collège Romain, il met en particulier honneur les entretiens pieux, fait régner la charité dans les conversations : non moins édifiant pendant les heures de récréation que pendant les heures de prière.

Une épidémie se déclare à Rome : aussitôt il sollicite comme une récompense d'aller soigner les pestiférés dans les hôpitaux. C'était trop présumer de ses forces. Victime de son dévouement, atteint du fléau, puis d'une fièvre lente, lui-même se voit obligé de prendre le lit. Le mal empire, la mort approche. Mais l'âme est toujours ardente et généreuse. Avant de fermer les yeux et de rendre le dernier soupir, l'héroïque jeune homme demande, supplie, obtient et même fait le vœu de retourner, s'il guérit, à ses chers malades, pour leur prodiguer ses soins et ses consolations. Et il expire dans ces sentiments admirables de charité et de dévouement.

Bienheureux Louis, vous pouvez maintenant quitter la terre, aller vous unir pour l'éternité à Celui que vous avez copié si parfaitement ici-bas, votre messe est finie : *Ite, missa est.* Et vous, enfants privilégiés que Dieu, dans sa bonté infinie, a réunis dans cet asile si favorable à vos âmes, souvenez-vous que par le fait même de votre baptême, vous êtes revêtus d'une sorte de sacerdoce, *vos estis sacerdotium sanctum,* que votre vie, que chacune de vos journées doit ressembler à un sacrifice et que, de ce sacrifice, vous devez être à la fois les prêtres et les victimes.

Offrez donc d'abord au Seigneur les prémices de votre vie ; chaque matin offrez-lui vos pensées, vos affections, vos désirs, votre travail, vos peines ; chaque jour offrez-lui vos aspirations vers la vertu et la sainteté ; exprimez-lui souvent votre désir de faire du bien, beaucoup de bien à vos semblables, d'être vous aussi dans votre sphère des apôtres, des sauveurs d'âmes. Puis faites de votre vie une véritable immolation par la mortification continuelle de votre vanité, de votre curiosité, de votre légèreté, de vos goûts et de vos aises. Obéissez, soyez humbles, renoncez à vous-mêmes, combattez vos défauts, résistez à vos passions ; vous transformerez ainsi votre vie, vous la consacrerez, vous la diviniserez en quelque sorte. Enfin, après avoir fait à Dieu le don de vous-mêmes, donnez-vous à votre prochain par le bon exemple, par la charité fraternelle, par l'empressement à rendre service, par votre patience à supporter les exigences et les mille petites misères de la vie commune.

Ainsi vous imiterez votre aimable patron S. Louis de Gonzague, ainsi vous direz, comme lui, votre messe ; ainsi vous deviendrez comme lui des hosties vivantes, *hostiam vivam*, des hosties saintes, *hostiam sanctam*, des hosties pures, *hostiam puram*, des hosties agréables à Dieu, *Deo placentem*. Ainsi soit-il.

LES LITANIES DU SACRÉ-CŒUR

VII

5e Invocation

CŒUR DE JÉSUS, TEMPLE SAINT DE DIEU

Mes frères,

La religion procède toujours selon des vues larges et hautes. Elle ne se contente pas de s'adresser à l'intelligence de l'homme pour lui faire accepter des dogmes d'ailleurs indéniables, ni à sa volonté pour la contraindre à une obéissance du reste nécessaire. Elle parle aussi à son cœur, afin de rendre la vérité aimable et la docilité facile ; en un mot, elle saisit le chrétien tout entier

S'il en fallait une preuve nouvelle, nous la trouverions dans la formule des litanies du Sacré-Cœur qui attribue d'abord à Jésus les prérogatives d'ordre intellectuel, conformes aux déductions de la théologie, puis qui passe soudain aux plus touchantes images pour rendre plus sensible encore la charité du Christ à notre égard.

I

Quand nous disons, dans cette prière, que le cœur de Jésus est le temple saint de Dieu, il est bien évident que nous nous exprimons par métaphore. Un temple est une construction de bois ou de pierre, consacrée à l'exercice d'un culte, et ce n'est pas dans ce sens strict que nous appliquons cette expression à Notre-Seigneur.

Mais, avant tout, il est nécessaire de bien s'entendre sur la valeur exacte du mot « temple, » qui a varié singulièrement suivant les pays et les époques.

Tous les peuples, même les plus anciens, même les plus sauvages, ont coutume de consacrer des édifices en l'honneur des divinités qu'ils vénèrent.

Ce sera quelquefois une simple hutte de branchages, comme chez les tribus primitives, ou une minuscule maison de modeste apparence. Ce pourra être aussi, comme chez les Grecs et les Latins, des monuments qui, en dépit de leurs proportions restreintes, constitueront d'admirables chefs-d'œuvre de marbre. Ou bien l'art guidé par la piété élèvera des enceintes grandioses, comme ces merveilles que représentent tant de nos cathédrales, auprès desquelles les temples protestants apparaissent d'une désolante et banale froideur.

Mais si l'idée directrice est toujours la même : faire du temple un lieu de culte, ces modalités varient infiniment. Ici l'édifice ne servira qu'à abriter des fétiches que l'on redoute ; ailleurs, il sera non seulement la demeure du dieu, mais on l'utilisera pour les sacrifices rituels ; plus tard, on imaginera de n'en faire qu'une salle de réunions pieuses où nulle image ne rendra sensible la présence de l'Eternel.

Il était réservé à la vraie religion, inspirée par Dieu même, de s'élever à ce concept supérieur de temples qui seraient à la fois la demeure du Seigneur et celle des croyants, qui rapprocheraient ainsi le Créateur de la créature et qui établiraient une communication intime entre le ciel et l'humanité. Cette pensée, à la fois profonde et magnifique, s'est trouvée réalisée d'abord dans l'érection du Temple de Jérusalem, centre de toutes les pompes officielles de l'Ancienne Loi, puis dans ces milliers d'églises, de toute forme et d'aspect si divers, où les fidèles du Testament Nouveau aiment à revenir pour y retremper la certitude de leur foi en même temps que la ferveur de leur amour.

Mais la bonté divine a réalisé mieux encore : sans se limiter à glorifier de sa présence les temples de bois ou de pierre, elle a voulu une église vivante, un sanctuaire immortel, et c'est dans le cœur sacré de Jésus qu'elle a érigé cet incomparable asile.

II

Il va sans dire que la première qualité d'un temple doit être de se montrer aussi digne que possible de l'Hôte divin qui est appelé à y résider. Comprendrait-on que Dieu soit logé dans une masure branlante et négligée, alors que l'un des soins principaux des plus humbles mortels est de s'établir aussi confortablement que possible ?

Dieu lui-même avait exigé cela de ses adorateurs des temps lointains. Nous lisons, en effet, dans la Bible qu'il ne voulut pas accéder au désir du roi-prophète David de lui bâtir un temple dans sa capitale, parce que les mains du monarque avaient été trop souillées de sang humain au cours de ses nombreuses guerres. L'honneur de cette construction fut réservé à un prince sage, Salomon, qui ne négligea rien pour que l'habitation du Très-Haut dépassât en magnificence tout ce qui avait été vu jusqu'alors.

Avec ses parvis, ses portiques, ses colonnades qui entouraient l'édifice principal aboutissant au Saint des Saints, le temple de Salomon représentait le plus remarquable peut-être de tous les monuments de l'antiquité. Détruit au temps des malheurs d'Israël, il fut reconstruit avec moins de richesse sans doute, à cause de la détresse de l'époque, mais néanmoins d'une manière somptueuse. Et quand, dans une pensée ambitieuse, Hérode le Grand voulut le restaurer de fond en comble, il en accrut encore la splendeur : « Celui qui n'a pas vu le temple d'Hérode, dit le Talmud, n'a rien vu de magnifique. Le sanctuaire élevait dans les airs ses masses colossales. Les murs étaient de marbre blanc, vert ou nuancé et les blocs si bien ajustés les uns aux autres qu'ils ressemblaient aux vagues de la mer. »

Dès l'origine du christianisme, les premiers fidèles ornèrent de leur mieux les humbles cryptes où la persécution les obligeait à se cacher, ainsi qu'en témoignent les fresques des Catacombes romaines. Lorsque l'Eglise eut acquis, avec le droit de cité, les ressources indispensables, elle ne crut pas pouvoir en faire un meilleur usage que d'en consacrer une grande part à élever ces joyaux de pierre qui ont fait l'admiration des siècles. Que l'on regarde plutôt Notre-Dame de Paris ou de Reims, du Puy ou de Chartres, Saint-Pierre de Rome ou Saint-Paul-hors-les-Murs, sans parler d'une multitude de chapelles, moindres mais bien belles encore, et l'on n'aura aucune peine à se convaincre que l'agencement de tels édifices a été médité comme un acte de foi qui offrait à Dieu tout ce que l'art peut produire de chefs-d'œuvre.

Est-ce que, d'ailleurs, de nos jours encore, la plus petite paroisse qui veut établir une chapelle ne multiplie pas les quêtes et les offrandes afin que son ouvrage soit plus convenable aux regards du Seigneur ? Tant il est vrai que l'homme a toujours compris combien il était indispensable de proclamer la majesté du Dieu suprême en lui assurant une demeure qui ne ressemble pas aux autres.

Pourtant, hâtons-nous de le reconnaître, aucun effort, fût-il le plus héroïque, ne parviendra à ce résultat que le temple bâti par l'homme soit digne de son céleste destinataire. Entre Dieu et nous, il reste toujours cet abîme incommensurable qui part du borné pour arriver à l'infini. Et il y aurait un orgueil fou, semblable à celui qui causa la perte des bâtisseurs de Babel, à prétendre offrir au Tout-Puissant un palais qui lui convienne dans le sens absolu de ce mot.

Le bon Dieu, du reste, ne nous demande pas cela. Il sait bien la limite de notre pouvoir et n'ignore pas que la terre entière n'est que l'une de ses œuvres les plus minimes. Tout ce qu'il demande, c'est que l'on fasse preuve d'une bonne volonté réelle, et c'est cela seul qui lui plaît. C'est ainsi que, parmi les donateurs qui souscrivent pour l'édification d'un temple, il ne juge pas d'après l'importance des sommes offertes, ou du travail fourni. Il scrute les cœurs, pénètre les intentions, apprécie l'intensité du zèle pieux et c'est sur tout cela qu'il rémunère les surnaturels mérites.

Il a tenu pourtant à avoir en ce monde un temple vraiment digne de lui. Mais ce n'est pas aux hommes qu'il l'a demandé ; il connaissait trop leur incapacité radicale. Il a voulu le construire lui-même, et c'est de ce temple idéal que nous nous entretenons aujourd'hui.

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit le temple saint de Dieu, c'est un fait indéniable et dont l'intelligence ne présente d'ailleurs aucune difficulté. D'après tout ce que nous venons de dire, un temple n'est autre chose que le lieu où réside la divinité. Or qui pourrait imaginer un endroit où le Seigneur soit plus présent que dans le Christ, qui est Dieu lui-même dans toute la plénitude de ce terme ?

III

Sans doute, le Très-Haut est présent partout ; sa puissante action ne connaît pas de limites ; rien ne lui échappe, pas même nos actes les plus intimes, pas même nos pensées les plus secrètes. Mais cela n'empêche pas que Dieu, dès l'instant de l'Incarnation, a uni son Verbe au corps du Rédempteur. Vous me direz peut-être que, par conséquent, c'est le corps entier de Jésus qui est le temple de la divinité, et je suis loin d'y contredire. Il est très vrai que nous pouvons appliquer cette épithète à l'ensemble et à chacune des parties de cette chair qui contenait non seulement une âme humaine, mais la nature divine, substantiellement unie à la nôtre dans la personne du Christ.

Toutefois rien n'est plus juste que la préoccupation de l'Eglise à attirer notre attention, d'une façon toute particulière, sur le point central de cet organisme. C'est le cœur qui assure la vie en réglant la circulation sanguine ; c'est lui qui ressent d'une manière sensible le contre-coup de toutes nos émotions, graves ou joyeuses, heureuses ou tristes. C'est lui surtout qui est affecté par les impressions de l'amour. D'un homme rempli de tendresse pour ses proches ou pour tous ses semblables, on dit qu'il a « bon cœur, » même s'il est affecté de lésions cardiaques, parce qu'on ne se place pas au point de vue anatomique ou physiologique, mais au point de vue de la sensibilité.

Or Dieu est amour ; il est même l'Amour par excellence. Quoi de plus naturel, dès lors, que de souligner sa résidence dans ce domicile d'élection qu'est le cœur de son divin Fils ?

Ce cœur ainsi considéré comporte encore d'autres avantages sur tous les temples de l'univers.

Avant tout, il a le privilège de rester indestructible. On aura beau multiplier les précautions, les soins, les réfections, tous les édifices bâtis par nos mains sont appelés à disparaître dans un avenir plus ou moins éloigné. Que reste-t-il des monuments de tant de générations et de civilisations disparues ? Allez plutôt le demander aux ruines de la Chaldée ou de l'Egypte, du Parthénon grec ou du Forum romain, aux vestiges de notre Moyen Age et même à tant de débris plus récents, dont on est heureux de retrouver encore quelques vestiges. Et nous ne parlerons même pas de ceux dont a disparu la moindre trace : « *etiam perierunt ruinæ.* »

Le cœur de Jésus, au contraire, défie les attaques du temps aussi bien que celles de nos bouleversements politiques ou sociaux. S'il a cessé de battre, pour trois jours, un peu avant d'exprimer sa dernière goutte de sang sous la lance du centurion, il s'est remis à palpiter lorsque la résurrection glorieuse a attesté que le Christ avait vaincu la mort comme il avait triomphé du monde et de l'enfer. Et depuis lors, dans son ciel glorieux, ce cœur vit toujours son existence sans fin, compa-

tissant à nos souffrances et participant à nos joies ; il vivra éternellement pendant toute l'éternité. Quelle église pourrait lui disputer une pareille prérogative ?

Mais il a aussi pour lui ce privilège d'être saint et de l'être au delà de toute expression. Certes, nos sanctuaires sont bénits ou parfois même consacrés par l'huile sainte, Mais il ne s'agit là que d'une dédicace en quelque sorte extérieure, que l'on ne saurait égaler à la sainteté intime et totale du cœur de N.-S. Jésus-Christ. La sainteté de celui-ci est innée, inhérente à sa nature même. Elle ne connaît pas davantage de mesure que Dieu lui-même n'en connaît.

* *

Le cœur de Jésus est donc bien un temple, et le temple saint du Très-Haut. Mais que serait un temple vide, un temple sans adorateurs ? Ce serait une maison abandonnée, qui n'offrirait à nos regards que le lamentable spectacle de la désolation ; cela ressemblerait à un corps dont l'âme s'est enfuie pour toujours.

A un temple il faut des ministres et des fidèles. Et c'est à nous qu'il appartient d'assumer ce magnifique rôle. Les prêtres, certes, assurent le service d'honneur, de louange et de gloire qui revient au Sauveur du monde. Mais Dieu demande plus encore. Il entend que son élite sacerdotale ne soit pas la seule à remplir ce devoir d'amour. Il appelle tous les croyants, tous les baptisés à entretenir et à développer le culte du Temple sacré qui a souffert pour le salut de tous les hommes. Vous qui venez d'entendre l'expression de son désir, vous saurez répondre à sa voix.

POUR UNE PRISE DE SOUTANE

LA BEAUTÉ DE LA VOCATION SACERDOTALE

Videte vocationem vestram.
Appréciez votre vocation.
(I Cor., I, 26).

Mes chers amis,

Cette recommandation faite par l'Apôtre aux Corinthiens pour mettre en valeur, à leurs yeux, la grâce insigne de leur vocation récente à la foi, je crois pouvoir la prendre sous sa plume et la redire en cette circonstance solennelle.

Cette cérémonie, en effet, n'est-elle pas commandée, dominée par cette chose sainte entre toutes : la vocation ? Pour vous, les favoris et les élus du Seigneur, qui allez recevoir la soutane, elle en sera la première consécration. Pour nous, les aînés de la famille cléricale, elle en sera le rajeunissement par le rappel de souvenirs déjà lointains et l'évocation des grâces qui marquèrent les débuts de notre vie sacerdotale.

En parlant des sublimités de la vocation ecclésiastique, j'entre donc pleinement dans les vues de tous, dans celles de vos camarades, de vos maîtres, de vos familles, qui concentrent sur vous regards d'envie et prières ferventes, vœux ardents et confiance affectueuse, fierté joyeuse et tendresse dévouée. En cela, je ne ferai qu'harmoniser mes pensées aux leurs et aux vôtres.

Qu'est-ce donc que la vocation ecclésiastique ? Un appel *à suivre Jésus;* — un appel *à imiter Jésus;* — un appel *à travailler avec Jésus et pour Jésus.*

I

La vocation ecclésiastique est un appel que Dieu fait entendre à ceux qu'il destine au sacerdoce.

Faut-il donc entendre un appel pour devenir prêtre ? Oui. N'est pas prêtre qui veut ; mais ceux-là seuls que Dieu a prédestinés à l'être. Le sacerdoce n'est pas un métier ni une profession ordinaire qu'on embrasse par nécessité, par intérêt ou par ambition. Non. C'est une fonction divine ; et pour y aspirer, il faut être appelé par Dieu lui-même.

Cette loi est vieille comme l'Evangile. Elle est inscrite dans les actes et les paroles de Jésus, créant le sacerdoce en la personne des Apôtres. Voyez plutôt...

Un jour qu'il passait le long de la mer de Galilée, il vit Simon et André, son frère, qui jetaient leurs filets. « Suivez-moi, leur dit-il, je vous ferai pêcheurs d'hommes. » De là, s'étant un peu avancé, il vit Jacques et Jean qui, eux aussi, remorquaient leurs filets, et il leur dit : « Suivez-moi. » Il allait sortir de Capharnaüm ; au bureau des douanes il aperçoit Mathieu, le publicain : « Suis-moi. » Il approche de Cana, il voit Barthélemy et l'invite à le suivre. Et ainsi des autres. C'est le saint appel. Et c'est Jésus qui le fait.

Depuis, il en est toujours de même. Vingt siècles écoulés n'ont rien changé au plan divin. Jésus, chercheur de vocations, continue à passer sur nos chemins, dans nos campagnes et nos villes, et, sans souci des distinctions humaines, sans égard pour les situations terrestres, il avise un enfant, un adolescent, un ouvrier, un homme fait, et laisse tomber en son âme les mots mystérieux : « Suis-moi. »

Et cependant peu nombreux sont ceux qui répondent à l'appel de Jésus et qui le suivent. A constater cette rareté des candidats au sacerdoce, dont, en nos temps actuels, gémit, avec tant de tristesse, l'Eglise de France, on serait tenté de penser que Dieu, tant de fois rebuté par l'indifférence de la jeunesse contemporaine, s'enferme dans un silence discret et digne, commandé par la froideur de l'accueil fait à ses avances.

Non, m. f., la raison n'est pas là. Dieu, au contraire, s'attriste de voir les moissons jaunissantes et de constater la pénurie des moissonneurs. Et plus les besoins du Maître de la moisson sont urgents, plus il clame aux échos de la plaine : « Allez à ma vigne, et je vous donnerai tout ce qu'il faudra. »

Pourquoi donc si peu y répondent ? Ah ! c'est que parmi ceux qui entendent l'appel, il en est

qui ne veulent pas en comprendre l'urgence, et ils *s'attardent*. Le problème de la vocation a été, un jour, nettement posé devant leur conscience ; mais ils en ont reporté la solution à plus tard. Ils n'ont pas tranché la question par un *non* formel ; mais ils hésitent. Cette hésitation est-elle le fait de la timidité, du scrupule ? Peut-être. Mais ne seraitelle pas plutôt le fait d'une faiblesse de volonté, d'une peur de l'effort, du sacrifice ?... A ceux-là je dirai : « Avez-vous assez prié, avez-vous assez consulté, avez-vous eu le souci de vivre d'une façon assez pieuse, assez pure, pour vous juger dignes de l'appel que vous a fait Jésus ? S'il n'en est pas ainsi, une lourde responsabilité pèse sur vous, car ne croyez pas qu'on est infidèle à Dieu seulement quand on lui dit « non. » On l'est encore, et aussi gravement, quand on omet de lui répondre « oui. »

Pourquoi encore si peu de candidats au sacerdoce ? Parce qu'il en est qui se *refusent*. Ce cas, nous le trouvons dans l'Evangile. Il a clairement entendu l'appel, ce jeune homme ; Jésus l'a regardé, aimé lui aussi. Puis il a dit : « Tes possessions, vends-les, donne-les aux pauvres, viens, suis-moi. » Et voici ce que signifie pour lui l'ordre divin :

O jeune homme, ta richesse, c'est ton intelligence, ton cœur, tes vingt ans, ton activité, ta vie. Il te semble que tu peux les utiliser à ton profit, pour ton bonheur, résolu par ailleurs à respecter les grands devoirs de la vie chrétienne... Mais regarde autour de toi, il y a tant d'âmes qui marchent dans les ténèbres, qui s'égarent, qui se perdent ; il y a tant d'âmes qui souffrent, qui se traînent sans idéal et sans vertu sur les routes de la vie ; il y a tant d'âmes qui tombent et qui voudraient se relever : sois leur guide, leur soutien... Il y a tant de terres incultes de par le monde parce qu'il n'y a pas assez de semeurs pour jeter le bon grain dans les sillons ; à l'époque des récoltes, il y aura tant d'âmes qui ne seront pas cueillies pour le ciel, faute de moissonneurs ! Sois ce bon laboureur, ce bon moissonneur !...

Hélas ! malgré cet émouvant appel, combien de jeunes gens, par lâcheté, par manque de cran, autant que par fausse conception de la vie, se détournent du sacerdoce ! Affligeante réalité dont les conséquences morales, religieuses et sociales seront lamentables et incalculables dès ce monde : moins d'hommages à Dieu et moins de messes célébrées, moins d'idéal et moins de vertu au cœur de l'humanité, moins de justice et moins de bonheur répartis parmi les hommes ; moins de sérénité et de paix dans les familles et dans la société. Affligeante réalité dont la répercussion se fera sentir jusque dans l'éternité : moins d'élus pour le ciel et plus de damnés en enfer !...

Devant de telles conséquences, il y a lieu de s'attrister profondément, et pour ceux qui auraient entendu l'appel de Jésus et qui ne l'auraient pas suivi, il y a lieu de trembler. Au seuil de l'éternité, en effet, Dieu ne soulignera-t-il pas d'un juste reproche un tel refus, en disant à celui qui avait été appelé et qui se sera refusé : « Vois ces enfants qui n'ont pas reçu l'enseignement de la foi ; c'est toi qui devais les instruire. Vois ces jeunes gens dont la vertu a sombré, à l'âge difficile des passions ; c'est toi qui devais les soutenir. Vois ces pécheurs qui n'ont pas été ramenés ; c'est toi qui devais être pour eux le père de l'enfant prodigue. »

Ah ! combien plus rassurés et plus heureux êtesvous, chers amis, vous qui, joyeusement, docilement, avez répondu à l'appel de Jésus ! Bénissez-le, remerciez-le de vous avoir fait une telle grâce, un tel honneur, et promettez-lui de vous attacher toujours fidèlement à ses pas !...

II

Mais la vocation sacerdotale est plus qu'un appel à suivre Jésus ; c'est encore un appel à l'imiter.

Pourquoi, en effet, quitter le monde, suivre Jésus, sinon pour le voir de plus près, entrer plus avant dans son intimité et arriver par la contemplation de sa divine physionomie à une certaine ressemblance avec lui ?

Or Jésus a été une âme de prière. Pendant sa vie cachée, préparatoire à son apostolat, déjà son âme sacerdotale se plonge dans la prière. S'unissant très étroitement aux pensées et aux volontés de son Père, il fait de son labeur quotidien un hommage à Dieu et une supplication ininterrompue en faveur des pécheurs qu'il vient sauver. Quand est venu le temps de sa vie publique, il redouble de ferveur dans ses oraisons. Pour cela, il s'isole, pendant quarante jours, dans le désert, joignant aux élévations de son esprit, aux élans de son cœur les oblations volontaires de ses sens mortifiés. Avant, après ses prédications, il se retire à l'écart de la foule pour prier. Il prie dans l'agonie, il prie sur la croix, il prie en tout temps et partout où s'exerce son sacerdoce rédempteur.

Futurs héritiers du sacerdoce du Christ, du sacerdoce qui prie, vous serez donc, mes jeunes amis, des âmes de prière, d'oraison. Vous en pratiquerez l'esprit au point d'en imprégner tous les actes de vos journées et d'en faire une préparation à votre apostolat.

Jésus a été un être de lumière et de vérité. Par son enseignement, par son Evangile, que de clartés projetées sur les intelligences ! Que d'erreurs corrigées, que de ténèbres dissipées, que d'horizons lumineux entr'ouverts devant l'esprit humain, chercheur inquiet de ce qui se cache derrière le mystère et qui vont s'élargissant en perspectives infinies jusqu'aux frontières de l'au-delà !

Futurs héritiers du sacerdoce du Christ, du sacerdoce qui instruit, préparez-vous donc par l'étude et un travail intellectuel soutenu à remplir le grand ministère de la parole qui vous sera confié un jour, quand il vous dira : « Allez, enseignez toutes les nations, celui qui vous écoute m'écoute. »

Aussi, en maints endroits de l'Evangile, sous une forme ou sous une autre, rappelle-t-il à ceux qui deviendront ses apôtres, qu'ils sont et doivent être la lumière du monde.

Il ne saurait en supprimer l'obligation pour le prêtre. Aujourd'hui, auprès de vos maîtres, vous êtes à la source de la lumière. Pénétrez-en donc votre esprit, comme on pénètre son âme de foi, afin que vous soyez fils de lumière. « *Dum lucem habetis, credite in lucem, ut filii lucis sitis.* » (Jo., XII, 36).

Jésus a été un chaste. Le jeune clerc s'appliquera par la pureté de ses affections, par la discipline de ses sens, à le demeurer ou à le devenir chaque jour davantage ; au matin même de son sous-diaconat, il s'y engagera solennellement et irrévocablement pour toute sa vie.

Jésus a été un doux, un humble, un obéissant, un charitable. Le jeune lévite s'en fera le disciple attentif. Devenu prêtre, il comprendra vite et mieux, si ses intentions sont droites, que ceux-là sont des sauveurs d'âmes qui savent être et se montrer bons, indulgents, miséricordieux ; que ceux-là sont des conquérants qui savent conformer leur esprit et leur volonté aux directives et aux ordres du chef ; que ceux-là sont des forts qui savent demeurer dans la douceur et l'humilité.

Jésus a été un sacrifié ; il a eu sa flagellation, sa couronne d'épines, son crucifiement. Le futur prêtre, le prêtre se souviendra du mot de S. Paul : « *Adimpleo quæ desunt passionis Christi* », ou de cette parole de Lacordaire : « Le sacerdoce est une immolation de l'homme ajoutée à celle de Dieu. » et il consentira à être un immolé, un calomnié, un crucifié, attachant tout son être au devoir austère, mais combien sanctifiant et consolant ! du ministère des âmes.

Jésus, enfin, a été un chercheur d'âmes. Pour les atteindre, il s'est fatigué à parcourir les routes de Judée. On le trouve partout : sur le bord des lacs, dans les bourgades, dans les villes, dans les synagogues, dans les maisons, dans les rues, chez ses amis, chez ses ennemis, partout où il sait rencontrer ses frères en humanité. Il s'intéresse à leurs misères physiques ou morales. Ont-ils faim ? il leur donne du pain ; ont-ils soif de vérité ? il les abreuve à la source rafraîchissante et féconde de son enseignements. Sont-ils affligés de quelque infirmité ? il les guérit ; souffrent-ils de quelque deuil ? il les console ; ont-ils la candeur et la simplicité des tout-petits ? il se complaît au milieu d'eux, les caresse, les bénit...

Oh ! le beau programme d'imitation pour un jeune apôtre ! Sans prétendre pouvoir le reproduire dans ses ampleurs, ne devez-vous pas, dès aujourd'hui, vous appliquer à en faire quelques essais, par exemple ici-même, en vous montrant soucieux de porter vos camarades au bien par la rectitude de votre conduite, l'édification, le rayonnement de votre influence ; au temps des vacances, dans la famille, dans la paroisse, en maintenant bien haut l'idéal du séminariste, du futur prêtre, ne le diminuant, ne l'altérant en rien, ni devant votre conscience, ni devant les yeux et le jugement de ceux au milieu desquels vous vivez ; dans les Patronages où, sans préjudice pour votre repos et vos études, vous pourrez prendre un premier contact d'apostolat avec des âmes d'enfants ?

La vocation sacerdotale, mes amis, vous le voyez, c'est un appel à imiter Jésus en tout et partout. Quel but sublime donné à votre vie !

III

Enfin la vocation ecclésiastique est un appel à travailler avec Jésus et pour Jésus.

Si, en effet, pour atteindre le but dont je viens de vous parler : l'imitation de Jésus, vous étiez seuls à travailler, il y aurait lieu de douter des résultats, et même de désespérer. De nous-mêmes nous ne sommes rien, nous ne pouvons rien. C'est la foi qui nous le dit. Mais Jésus est avec nous. Il est l'inspirateur de nos bonnes pensées, l'éducateur de notre cœur, l'excitateur de nos volontés, le redresseur de nos faiblesses et de nos erreurs. Restez-lui donc bien unis dans la confiance, la prière et par l'amour. Soyez-lui fidèle et il vous sera fidèle. Il ne vous demande que deux choses : d'abord ne pas vous mettre en opposition avec lui dans ses desseins sur vous, ensuite lui apporter votre collaboration. Si faible soit-elle, il en tirera profit pour acheminer vos âmes vers le degré de sainteté et de perfection requis pour le couronnement et la consécration définitive de votre vocation. Ayez donc confiance en Jésus et en vous. Si élevé soit le but, vous y atteindrez avec la grâce de Dieu. Je n'insiste donc pas sur ce point.

Mais si Jésus travaille avec vous et pour vous, c'est dans l'espoir qu'à votre tour vous travaillerez pour lui. Travailler pour Jésus, c'est lui gagner des âmes, c'est les engendrer à la vie spirituelle, c'est les instruire, les dégager de l'emprise du mal, les porter vers le bien, à la vertu, les fortifier quand elles sont faibles, les relever quand elles tombent, les conduire escortées de la foi, de l'espérance, de la charité, du repentir, jusqu'au ciel ; c'est en un mot assurer leur salut. Travailler pour Jésus, c'est rechercher sa gloire, procurer l'extension de son règne sur les individus et sur les sociétés. C'est suivant l'ordre qu'il en donnait à ses apôtres : « être ses témoins, non seulement à Jérusalem, dans la Judée, la Samarie, mais jusqu'aux extrémités de la terre. » (Act., I, 8).

L'écho de ces mêmes paroles retentit dans le cœur du prêtre et lui trace son devoir, son travail.

Vous serez mes témoins, vous direz au monde que je suis la vérité. Et depuis dix-neuf siècles, le sacerdoce catholique, au milieu des ténèbres de l'erreur, désigne du geste et de la parole cette lumière indéfectible.

Vous serez mes témoins, vous direz au monde que je suis la justice. Et depuis dix-neuf siècles, aux esclaves des générations païennes comme à

leurs maîtres despotes, aux puissants de la terre comme aux faibles et aux humbles des générations chrétiennes, aux riches comme aux pauvres, au patron comme à l'ouvrier, le sacerdoce catholique prêche le respect et les droits de chacun, la sainte indépendance et les affranchissements dus aux enfants de Dieu.

Vous serez mes témoins, vous direz au monde que je suis la sainteté. Et depuis dix-neuf siècles, le sacerdoce catholique se présente devant les hommes, relevant leur idéal moral et versant dans leurs âmes flétries, dans leurs sens souillés de volupté les purifiants effluves de la grâce, du repentir, de l'amour divin.

Vous serez mes témoins, vous direz au monde que je suis la charité infinie : « *Deus charitas est* » (I Jo., IV, 8). Et depuis dix-neuf siècles, le sacerdoce catholique, image imparfaite, sans doute, mais image authentique du Christ, se penche sur l'humanité souffrante, essuie ses larmes, panse ses blessures avec des gestes de douceur et des paroles de bonté. Qui donc, mieux que lui, s'emploie au soulagement des cœurs ulcérés, à l'élargissement de la fraternité entre les hommes, à la réconciliation, dans la paix, des individus et des peuples ?

Oh ! la belle mission que celle du prêtre ! Elle sera vôtre un jour ; mais déjà, vous l'inaugurez aujourd'hui par ce premier pas vers Jésus. Pour l'entreprendre, le moment est bien choisi, car, n'est-il pas vrai ? le témoignage doit grandir avec la contradiction. Or, dites-moi, quand Jésus fut il plus méconnu, l'Eglise, son épouse, plus dédaignée, nos croyances, nos dogmes, notre culte, la morale plus attaqués, plus discutés, plus méprisés que de nos jours ?

Ah ! le beau temps pour être prêtre !

* *

Suivre Jésus, *imiter* Jésus, *travailler* avec Jésus et pour Jésus, voilà, mes chers amis, le tout de la vocation sacerdotale. A l'avoir mieux comprise, vous remercierez Dieu avec une ferveur accrue de vous l'avoir donnée, vous lui promettrez d'y demeurer fidèles comme lui-même vous demeurera fidèle. Dès aujourd'hui, vous tendrez de toutes vos forces à en reproduire le sublime idéal. Ainsi soit-il.

L'EVANGILE VÉCU AVEC SAINTE BERNADETTE

III

L'ESPRIT DE PAUVRETÉ EN SAINTE BERNADETTE

Mes frères,

Aux yeux du monde, de nos contemporains surtout, c'est un grand malheur d'être pauvre. L'Evangile nous fait remarquer que le monde n'y entend rien ; il exalte la pauvreté ou, plus exactement, l'esprit de pauvreté.

Vous connaissez les menaces terribles que Notre-Seigneur a lancées contre ceux qui emprisonnent leur cœur dans un coffre-fort : « Que les riches auront de peine à entrer dans le royaume des cieux : il sera plus aisé à un chameau de passer par le trou d'une aiguille ! — On ne peut pas servir Dieu et l'argent. — Malheur aux riches ! »

Vous savez, par contre, quelles bénédictions il a réservées aux pauvres. Il les a tellement aimés qu'il s'est fait l'un d'eux du commencement à la fin de sa vie terrestre, et qu'il pouvait dire en toute vérité : « Les oiseaux du ciel ont leurs nids, les renards leurs tanières ; le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête. » Il s'est plu en la compagnie des pauvres ; il prêchait de préférence aux pauvres ; ses miracles étaient presque toujours en faveur des pauvres. Il a choisi ses apôtres parmi les pauvres et il a voulu qu'ils le restassent : « N'emportez ni or ni argent dans vos ceintures, pas davantage de sac pour le voyage, ni deux tuniques. »

La première Béatitude de son sermon sur la montagne dit bien toute sa pensée : « Bienheureux ceux qui ont l'esprit de pauvreté, car le royaume des cieux leur appartient. »

I

Alors comme Bernadette Soubirous devait être agréable au divin Maître, elle qui vécut et mourut pauvre, elle qui tenait tant à sa pauvreté !...

Elle l'avait trouvée au foyer paternel.

Au moulin de Boly, prospère tant que l'aïeul l'avait exploité, François Soubirous fit de si mauvaises affaires qu'il fallut le quitter. On trouva un refuge dans une ancienne maison d'arrêt, dont on ne voulait même plus pour les malfaiteurs : le fameux « cachot », un réduit bas, humide, aux murs lézardés. On y eut, plus d'une fois, bien faim ! Ne vit-on pas Jean-Marie gratter avec ses ongles la cire tombée sur le pavé de l'église, pour la manger !... Et admirez Bernadette quittant cette masure et s'en allant à travers la ville quêter des chiffons, des os, de la vieille ferraille, qu'elle vendait à de moins indigents pour quelques sous !...

Elle acceptait sa situation diminuée. Oserai-je dire qu'elle l'aimait ? En tout cas, au milieu de cette affreuse misère qui succédait à l'aisance, elle demeurait sereine ; et ce ne fut pas le moindre étonnement de ceux qui la connurent alors, de la voir rire et sauter avec ses petits frères, le ventre vide. En tout cas, non seulement elle ne fit rien pour sortir de son extrême pauvreté, mais elle refusa d'en sortir.

Son désintéressement fut admirable, et combien méritoire !...

Bon nombre de visiteurs, remarquant la détresse des Soubirous, lui offraient quelque chose pour la soulager. En vain, toujours. Prières, ruses ou violences demeurèrent sans résultat. Les témoignages abondent.

Une dame, en l'embrassant, glissait furtivement un rouleau d'or sous les plis du tablier de Bernadette ; celle-ci, se levant d'un bond, comme brûlée

par un charbon ardent, le laissa tomber et le rendit à l'étrangère.

Un évêque lui présentait un chapelet précieux : « Oh ! s'écria-t-elle, c'est trop beau pour moi ». — « Remarquez, ma fille, repartit le prélat, en vous donnant mon chapelet, j'avais l'intention de vous demander le vôtre ! » — « Oh ! qu'à cela ne tienne, Monseigneur ! » Elle tira et donna son modeste chapelet ; mais on ne put lui faire accepter l'autre.

Des pèlerins, qu'un de ses frères avaient conduits à la Grotte, lui remirent pour le récompenser une pièce de deux francs : une richesse ! Il la rapporta triomphalement à sa mère Mais Bernadette, inflexible, lui administra une forte gifle et l'obligea à rendre l'argent. Quand il fut de retour, la pénible commission faite, elle le fouilla, pour s'assurer qu'elle avait été réellement obéie.

Elle styla si bien son monde, que ni ses frères et sœurs, ni son père et sa mère, qui éprouvaient tant de peine à faire vivre la famille, ne se laissèrent tenter par la fortune quand elle frappait à leur porte. Il faut avouer qu'ils eurent à cela quelque mérite.

II

Pascal disait : « J'aime la pauvreté parce qu'IL l'a aimée. »

Nous aussi, aimons la pauvreté, parce que Jésus l'a aimée.

Non pas qu'il nous demande à tous d'être des François d'Assise ou des Bernadette Soubirous, de troquer une modeste aisance contre la misère, de vivre du pain de la charité.

Mais ce qu'il exige de nous, c'est que nous n'attachions pas nos cœurs aux biens qui passent : que nous ayons l'*esprit* de pauvreté.

Ce qu'il exige de nous, c'est que nous considérions l'argent comme un serviteur, utile, nécessaire, qui nous permet de vivre, de répondre à nos obligations et de faire le bien ; non comme un maître, tyran cruel qui, lorsqu'il s'installe dans un cœur, le dessèche, et, dans une âme, la perd ; qui jugule les consciences, éteint toutes les affections, abaisse tous les idéals, cause tant de trahisons, de crimes et de scandales !...

Ce que Jésus exige de nous, enfin, c'est que nous aimions le pauvre, le déshérité, le malchanceux, en qui il s'est, de quelque façon, incarné (on ne saurait en effet oublier sa parole : Tout ce que vous ferez au plus petit d'entre les miens c'est à moi que vous l'aurez fait) ; c'est que nous lui venions en aide, dans la mesure de nos moyens. L'aumône, pour l'amour de Dieu, appelle les bénédictions du ciel.

En douteriez-vous, après la promesse de Notre-Seigneur, qui ne trompe pas : « En vérité je vous le déclare, celui qui donnera seulement un verre d'eau fraîche en mon nom, ne perdra pas sa récompense. »

Ah ! quelle récompense a reçue la famille Soubirous ! Avant d'y connaître l'extrême misère, on était très charitable au moulin de Boly. On y moulait à crédit, et volontiers, le blé des pauvres gens, qui ne payaient jamais... Et c'est dans ce foyer que Marie choisit sa petite confidente, Jésus une épouse, Dieu une élue pour son ciel, l'Eglise une sainte pour ses autels...

« Bienheureux ceux qui ont l'esprit de pauvreté, car le royaume des cieux est à eux. » Ainsi soit-il.

IV

LA CHARITÉ DE SAINTE BERNADETTE

Mes frères,

Un scribe s'approcha un jour de Jésus et lui demanda : « Quel est le premier de tous les commandements ? » Jésus répondit : « Le premier, le voici : « Ecoute, Israël ; le Seigneur ton Dieu est un Dieu unique. Tu aimeras donc le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toutes tes forces. Voilà le premier commandement. Le second lui est semblable : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » Il n'y a pas de commandements plus grands que ceux-là. »

Quelques instants avant sa Passion, après la dernière Cène, Jésus dit encore à ses Apôtres : « Je vous donne un commandement nouveau : celui de vous aimer les uns les autres. Tout le monde vous reconnaîtra pour mes disciples si vous vous aimez les uns les autres. »

Tandis qu'ils se dirigeaient ensemble vers Gethsémani, il insista : « Voici mon commandement : aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés... Ce que je vous commande, c'est de vous aimer les uns les autres. »

Nous savons à quel point sainte Bernadette a aimé Dieu : rappelez-vous notre premier entretien. Parce qu'elle l'aimait vraiment, elle ne pouvait pas ne pas aimer son prochain.

I

Son cœur s'est ouvert tout grand à sa famille : à son père, à sa mère, à ses frères et à sa sœur ; elle éprouvait pour eux une affection accrue dans la commune misère et qui ne se démentit jamais.

A Lourdes, elle leur rendit tous les menus services compatibles avec sa santé précaire. Pour permettre à sa mère d'aller ici ou là gagner un peu d'argent, qu'on joindrait à la journée de François Soubirous, pour faire vivre la famille, — ou plutôt pour l'empêcher de mourir de faim, — Bernadette vaquait aux soins du ménage ou gardait les petits. Nous l'avons vue aussi, afin de venir en aide au maigre budget, chercher et vendre les vieux os, les chiffons et la ferraille. Et je n'ai pas à vous apprendre qu'elle se trouvait à Massabielle, le 11 février 1858, parce qu'elle s'était offerte à y ramasser du bois mort, pour ranimer le foyer éteint...

Comme elle aimait son père et sa mère !

On le vit bien quand il fallut les quitter pour le noviciat : à la dernière entrevue, elle tomba

évanouie entre les bras de Louise Castérot en larmes...

Ah ! qui donc a dit que la vocation religieuse arrache des cœurs l'amour filial ?... Quelle erreur ou quel mensonge ! Bernadette, à St-Gildard, leur donne une décisive réponse et un démenti catégorique.

Le 8 décembre 1866, on lui annonça la mort imprévue de sa mère. Le coup fut si rude qu'elle ne put surmonter sa douleur ; son cœur n'y résista pas et elle se laissa glisser à terre, sans connaissance.

Le 4 mars 1871, c'était le tour de son père ; elle en ressentit une peine immense. Elle se retira à l'infirmerie pour remplir son emploi ; mais elle n'y put tenir ; sa souffrance fut plus forte que son courage ; elle se jeta à genoux devant une statuette de la Vierge et pleura amèrement.

Et elle écrivait à Toinette-Marie : « Prions beaucoup pour le repos de l'âme de notre père et de celle de notre pauvre mère. Je te prie de faire dire des messes pour eux le plus souvent que tu pourras. »

Comme elle aimait ses frères et sœur !

Dans le misérable cachot, en l'absence des parents, ils n'étaient pas toujours gentils pour elle : ils abusaient de sa bonté et lui volaient, parce qu'ils avaient faim, les douceurs que Louise Soubirous avait mises de côté, au prix de quels sacrifices ! afin de redonner à son aînée malade des couleurs et quelques forces : des douceurs ! je veux dire un verre de vin, du lait, du pain blanc !... Il lui arrivait de se défendre, non pas tant pour garder son bien que pour épargner aux enfants une correction méritée ; alors ils la rudoyaient. Jamais cependant elle ne se plaignit ensuite à ses parents. Combien, à sa place et à son âge, eussent fait preuve d'une aussi héroïque discrétion ?...

Plus tard, de son couvent de Nevers, elle savait trouver dans son cœur fraternel les mots qui convenaient pour consoler dans leurs chagrins Toinette ou Jean-Marie, ou pour guider, en qualité d'aînée, son cher petit Pierre.

II

Sa charité touchante, Bernadette l'exerçait non seulement envers les membres de sa famille, mais aussi à l'égard de tous les malheureux qu'elle rencontrait sur son chemin.

Elle avait un réel plaisir à soigner les malades. A l'hospice de Lourdes, on la vit panser, avec un inlassable et admirable dévouement, une vieille femme rongée de repoussants ulcères... Tout le monde remarquait d'ailleurs qu'elle eût pu faire une excellente infirmière. Rien d'étonnant que sa charité ait dirigé, un temps, ses regards vers les Sœurs de St-Vincent de Paul, comme sa piété ardente l'avait fait songer au Carmel. A St-Gildard, quand elle fut chargée de l'infirmerie, « ses soins affectueux, a-t-on dit, étaient ceux d'une mère. »

Elle se sentait attirée vers toutes les souffrances. Le 4 mars, jour de la quinzième Apparition, en se rendant à la Grotte, elle aperçut sur la route une fillette qui sanglotait. C'était une petite aveugle. Indifférente à l'ovation qui, de 20.000 bouches, montait vers elle, Bernadette se précipita vers l'enfant, la prit dans ses bras et la couvrit de baisers. On dit à la pauvrette : « C'est Bernadette qui t'embrasse !... » un peu, sans doute, comme on disait à l'aveugle de Jéricho : « C'est Jésus de Nazareth qui passe !... » Et j'imagine que cette privilégiée de Lourdes a dû garder jalousement le souvenir précieux des lèvres très pures de la sainte Voyante sur sa joue.

Sa charité, la fille des Soubirous, autant que le lui permettaient sa pauvreté et ses faibles forces, l'exerçait envers tout le monde. Elle aimait à se mettre à la disposition de son prochain et à lui rendre service.

Dois-je ajouter, pour achever ce tableau, qu'elle se donna tout entière à sa nouvelle famille de St-Gildard ?

Ses supérieures étaient vraiment ses « Mères, » ses compagnes vraiment ses « Sœurs. »

Sa maîtresse des novices, qui pourtant n'était pas tendre pour elle, rentrait-elle après une absence prolongée ? elle se précipitait dans ses bras, comme une enfant depuis longtemps privée des caresses maternelles.

Parmi les religieuses, « celles qui souffraient, qui regrettaient, qui hésitaient, » étaient ses préférées. Elle s'approchait d'elles ; d'un mot, d'un sourire, elle pansait la plaie de leur cœur, la plaie de leur âme, la plaie de leur conscience...

Malade, elle s'oubliait soi-même pour s'apitoyer sur ses infirmières et leur demander pardon du mal qu'elle leur donnait. Quelle délicatesse ! Quelle charité !

* *

Ah ! puissions-nous tous comprendre, comme sainte Bernadette, le grand commandement du Maître : « Aimez-vous les uns les autres ! »

Et puissent ceux qui nous voient et nous observent, être obligés de convenir, à cause de notre charité, que nous vivons notre Evangile et que nous sommes vraiment les disciples d'un Maître qui veut que nous aimions notre prochain comme nous-mêmes et qui nous a tant aimés, lui, qu'il a donné sa vie pour nous. Ainsi soit-il.

EXPLICATION DU CATÉCHISME

29e LEÇON

Le 5e Commandement

Homicide point ne feras
Sans droit ni volontairement.

Q. 250. — *Que nous défend le cinquième commandement ?*

R. — *Le cinquième commandement nous défend tout ce qui peut nuire, en nous et dans les autres, à la vie du corps et à la vie de l'âme.*

La vie que nous avons reçue de Dieu par l'intermédiaire de nos parents est un bien très précieux. Nous tenons beaucoup à conserver cette vie le plus longtemps et dans les meilleures conditions possibles, c'est à-dire avec une parfaite santé. Les parents veillent avec grand soin à protéger la vie de leurs enfants en bas âge et, dès que ceux-ci peuvent se rendre compte des dangers qui menacent leur vie, ils ont, eux aussi, le souci constant de les éviter ou de les écarter. Pour conserver sa vie et sa santé, l'homme ne recule devant aucune peine ni aucune dépense : précautions gênantes, remèdes coûteux, recours aux médecins ou aux chirurgiens, etc. C'est par un instinct naturel, le plus fort de tous, que l'homme est ainsi amené à préserver sa vie et sa santé.

Nous avons encore une autre vie, plus précieuse que la vie physique : c'est la vie surnaturelle de l'âme, vie que nous avons reçue au baptême, qui fait de nous les enfants de Dieu grâce à la présence et à l'action de la Sainte Trinité en nous [1]. Cette vie est infiniment plus précieuse que l'autre, car c'est de sa conservation ou de sa perte, de son développement plus ou moins fécond ici-bas, que dépendent notre bonheur ou notre malheur éternel, et le degré plus ou moins grand de notre récompense au ciel.

Voilà donc nos deux plus grands trésors : la vie physique, dans l'ordre naturel, et la vie divine en nous, dans l'ordre surnaturel. On doit sauvegarder ce que l'on a de plus cher ; on doit s'interdire de priver son prochain de ce qu'il a de plus précieux. C'est cette double obligation que nous rappelle le cinquième commandement.

—

Q. 251. — *Quels sont les péchés contraires au cinquième commandement ?*

R. — *Les péchés contraires au cinquième commandement sont : l'homicide, le suicide, le duel, les mauvais traitements et le scandale.*

On nuit à la vie physique de son prochain par les mauvais traitements, l'homicide et le duel ; à sa vie surnaturelle par le scandale.

On nuit à sa vie physique personnelle par les mauvais traitements qu'on inflige à son corps, par le suicide et par le duel. On nuit à sa vie surnaturelle personnelle par n'importe quel péché. Ceux-ci font l'objet d'autres commandements soit de Dieu, soit de l'Eglise.

—

Q. 252. — *Qu'est-ce que l'homicide ?*

R. — *L'homicide est le péché qui consiste à donner volontairement et injustement la mort au prochain.*

[1] On explique aux enfants la grâce habituelle en leur disant qu'elle consiste dans la présence de Dieu dans l'âme, tandis que l'état de péché mortel consiste dans la privation de la divine présence. Cette explication, pour être exacte, appellerait une distinction entre la présence de Dieu à titre de Créateur et de souverain Maître, présence qui n'est susceptible d'aucune interruption, et la présence de Dieu à titre de Père, de Rédempteur et de Sanctificateur, présence subordonnée à notre libre acceptation. Cette distinction est peut-être un peu subtile pour de jeunes esprits. Aussi l'avons-nous laissée de côté.

La vie physique étant l'un des deux plus grands biens de l'homme, en priver son prochain, c'est lui faire un tort immense. Les lois humaines sont très sévères envers ceux qui commettent cette faute. Devant Dieu, l'homicide est un péché très grave, s'il est volontaire et injuste.

Pour être coupable, il faut avoir eu la volonté de faire le mal. Celui qui tue son semblable sans avoir jamais eu la volonté de le tuer et sans s'être jamais rendu compte qu'il pouvait le tuer est donc entièrement innocent devant Dieu. Il a provoqué sans le vouloir et sans le prévoir un accident mortel qui pourra lui causer beaucoup d'ennuis, le peiner profondément, mais qui ne saurait le charger d'aucun péché, si petit soit-il.

Remarquons bien l'importance de cette condition : sans s'être jamais rendu compte qu'il pouvait le tuer. Il ne suffit pas de ne pas vouloir donner la mort ; il faut encore éviter tout acte qui pourrait la donner. Si, à un moment donné, on a conscience que l'acte que l'on accomplit risque d'être mortel pour le prochain, en continuant et en terminant cet acte on commet une imprudence et, si la mort est réellement donnée, on est responsable du péché d'homicide. C'est le cas du chasseur qui tire sans être absolument sûr d'avoir affaire à un gibier et non à un être humain. Ce serait le cas de celui qui donnerait un remède à un malade sans être certain qu'il ne tuera pas ce dernier. La responsabilité peut être plus ou moins grande et la faute plus ou moins grave, selon que l'on s'est rendu compte que le risque était plus ou moins sérieux.

A l'homicide se rattachent les mauvais traitements que l'on fait subir au prochain. Ils constituent, eux aussi, des fautes plus ou moins graves, selon que ces mauvais traitements doivent entraîner des suites plus ou moins graves : légère indisposition, maladie passagère, maladie ou infirmité durable, risques de mort, mort certaine. Par mauvais traitements il faut entendre aussi le refus des soins que l'on est tenu de donner soit par justice, soit par charité. Les parents qui ne donnent pas à leur jeune enfant les soins ou la nourriture indispensables, le médecin qui néglige le malade dont il a la charge sont responsables devant Dieu d'avoir manqué à leurs devoirs d'état.

L'homicide et les mauvais traitements sont des fautes plus graves si les personnes qui en sont victimes sont des parents (parricide, fratricide), des personnes consacrées à Dieu (à l'homicide peut s'ajouter un péché de sacrilège), ou des personnes envers lesquelles on avait à remplir des devoirs d'état particuliers (devoir d'état du médecin, par exemple).

La seconde condition requise pour que l'homicide soit un péché, c'est que la mort soit donnée injustement. Il y a, en effet, des cas où il est permis de donner la mort ou de risquer de donner la mort au prochain.

—

Q. 253. — *Est-il quelquefois permis de donner la mort au prochain ?*

R. — *Oui, il est quelquefois permis de donner la mort au prochain : 1° pour punir un criminel condamné par la justice ; 2° pour défendre sa patrie contre l'ennemi ; 3° pour se défendre soi-même contre un malfaiteur quand on ne peut sauvegarder sa vie autrement.*

1° La société a le droit de punir les malfaiteurs qui nuisent à ses membres. La punition doit être proportionnée à la faute commise. Elle consiste à priver le coupable d'un bien ou d'un droit dont jouissent ses semblables : l'amende le prive d'une partie de sa fortune, la prison de sa liberté pendant un temps ou pour toujours. Dans certains cas particulièrement graves, par exemple l'homicide prémédité, le criminel peut être privé de la vie. Celui qui exécute le condamné accomplit une œuvre de justice et par conséquent n'est coupable d'aucune faute.

Il faut remarquer cependant qu'il n'est pas permis à un particulier de se faire justice lui-même. Il doit laisser aux représentants officiels de la justice le soin de condamner le coupable et de le faire exécuter.

2° En temps de guerre, le soldat a le droit de faire usage des armes et de donner la mort aux ennemis pour défendre sa patrie et se défendre lui-même. Ce droit n'existe que si la guerre est juste ; mais ordinairement le soldat, n'étant pas à même d'apprécier les causes de la guerre, remplit son devoir en répondant à l'appel de sa patrie et en obéissant aux ordres de ses chefs. Celui qui refuserait de répondre et d'obéir (tels les objecteurs de conscience) se rendrait coupable d'une faute grave.

3° Tout homme a le droit de conserver sa vie et par conséquent d'employer tous les moyens utiles pour la protéger. Si un malfaiteur l'attaque et menace de le tuer, il a le droit de donner la mort au malfaiteur, à moins qu'il n'ait un autre moyen de sauver sa vie. C'est ce qu'on nomme le droit de légitime défense.

En dehors de ces trois cas, il n'est jamais permis de donner la mort, pas même pour un motif prétendu humanitaire, pour délivrer de violentes souffrances un malade que les médecins se déclarent impuissants à guérir.

Les tribunaux se montrent parfois trop indulgents envers certains assassins et les acquittent sous prétexte qu'ils ont agi sous l'empire d'une passion qui les a rendus irresponsables ou leur a donné le droit de tuer (crimes passionnels et crimes politiques). Ces excuses ne sont pas valables devant la conscience ni devant Dieu, à moins que le crime n'ait été commis au cours d'une crise de folie.

Q. 254. — *Qu'est-ce que le suicide ?*

R. — *Le suicide est le péché qui consiste à se donner volontairement la mort.*

Bien que l'homme tienne à la vie plus qu'à tout autre bien, il y a des malheureux qui en arrivent à désirer et même à se donner la mort. Ils renoncent à la vie pour se débarrasser d'une souffrance qu'ils n'ont pas le courage de supporter. Les causes les plus fréquentes de suicide sont : la misère et la faim, les maladies incurables, les pertes d'argent (spécialement au jeu), la mort d'un être cher, la trahison d'une personne aimée, etc.

Q. 255. — *Le suicide est-il un grand crime ?*

R. — *Oui, le suicide est un grand crime, parce que Dieu seul est le maître de notre vie ; en se l'ôtant à soi-même, on s'expose presque sûrement au malheur éternel.*

Nul n'a le droit de disposer d'un bien qui ne lui appartient pas ; du moins, il ne doit pas en disposer contre le gré de celui qui a mis ce bien à sa disposition.

La vie est un bien qui nous a été donné par Dieu. Nous devons donc nous en servir conformément à sa volonté. Or la volonté expresse de Dieu, c'est que nous conservions la vie jusqu'au moment où il lui plaira de nous la retirer.

Puisque la vie est un bien très précieux, c'est donc une faute très grave que d'en disposer contrairement à la volonté de Dieu par le suicide.

Sont coupables également ceux qui ne prennent pas les précautions indispensables pour protéger leur santé et leur vie ou ceux qui mutilent leur corps. C'est une façon indirecte d'attenter à la vie, de l'abréger et parfois de provoquer la mort.

Le suicide est aussi un acte de lâcheté, puisqu'il est motivé par le désir d'éviter des épreuves que l'on estime trop pénibles. Si les épreuves de la vie sont parfois très pénibles, on trouve auprès de Dieu, par les pratiques de la piété chrétienne, le courage de les supporter. Ces épreuves, acceptées avec résignation, sont d'ailleurs des occasions précieuses de gagner des mérites pour le ciel. Les saints ont tous été reconnaissants à Dieu des épreuves qu'il leur a ménagées, car ils y ont vu un moyen de devenir plus semblables au Christ et d'obtenir ainsi une plus belle couronne au ciel.

Le suicide est aussi un acte de lâcheté et une injustice envers la Société. C'est le crime du soldat qui, au lieu d'accepter les sacrifices que lui demande sa patrie, déserte sur le champ de bataille et prive ainsi ses compatriotes de l'appui de son action et de l'exemple de son courage.

Le suicide expose presque sûrement à la damnation, à moins qu'au dernier moment un acte de repentir ne vienne, par la miséricorde de Dieu, apporter le pardon.

Pour mettre en évidence la gravité de cette faute, l'Eglise refuse aux suicidés la sépulture religieuse, sauf dans le cas où il est prouvé que le suicidé a agi sous l'empire de la folie.

Q. 256. — *Qu'est-ce que le duel ?*

R. — *Le duel est le péché que commettent deux hommes qui se battent ensemble sous prétexte de venger leur honneur.*

Le duel est un combat entre deux hommes qui se sont entendus au préalable sur le lieu, l'heure, le mode du combat et les armes dont ils se serviront. Chacun des combattants est assisté de témoins. Le duel est proposé par celui qui estime avoir été déshonoré.

Q. 257. — *Le duel est-il un grand crime ?*

R. — *Oui, le duel est un grand crime, parce qu'il expose à donner ou à recevoir la mort, pour des motifs que condamnent à la fois la raison et la religion.*

Le duel est condamné par la raison : 1° parce que la victoire n'appartient pas nécessairement à celui qui a raison, mais au plus habile, au plus fort, ou à celui qui a le plus de chance ; 2° parce que les deux adversaires peuvent avoir des torts réciproques ; 3° parce que personne n'a le droit de se faire justice par ses propres moyens, alors qu'il existe, à cet effet, des lois et des tribunaux ; 4° parce que, sous prétexte de venger son honneur, on le perd en tuant son semblable.

Le duel est condamné par la religion pour les mêmes raisons que l'homicide et le suicide : il n'est pas permis d'enlever à son prochain ou de risquer de perdre soi-même, sauf dans le cas de guerre et pour sauver son prochain de la mort, un bien dont Dieu seul peut disposer.

L'Église frappe d'excommunication ceux qui se battent en duel, les témoins qui les assistent, et leur refuse la sépulture chrétienne.

Q. 258. — *Qu'est-ce que le scandale ?*

R. — *Le scandale est le péché qui consiste à porter le prochain au mal par des paroles, des écrits ou des exemples.*

On peut porter le prochain au mal par paroles ou par écrits : 1° en l'excitant directement à commettre le mal ; 2° en excitant chez lui les passions qui l'entraîneront au mal : haine, désir de vengeance, sensualité, etc. ; 3° en lui faussant les idées : en lui présentant le mal sous les apparences du bien, en lui enlevant la foi, en le persuadant que Dieu ne le punira pas ou qu'il obtiendra facilement son pardon, etc.

On porte le prochain au mal par l'exemple en commettant le mal devant lui. L'homme étant naturellement porté à imiter ce qu'il voit faire, est entraîné à accomplir l'acte dont il a été le témoin.

Les enfants doivent se défier des mauvais camarades qui par leurs paroles et leurs exemples risquent de les porter au mal. Ils doivent les fuir et dans certains cas les dénoncer à leurs parents ou à leurs maîtres.

Q. 259. — *Pourquoi le scandale est-il un péché ?*

R. — *Le scandale est un péché parce qu'il s'attaque à la vie de l'âme et que celui qui scandalise est responsable du mal qu'il fait commettre.*

Le scandale est un mal pour celui qui en est victime, car, en le poussant à commettre le péché, il risque de lui faire perdre l'amitié de Dieu (la grâce sanctifiante), de l'entraîner dans de mauvaises habitudes qu'il pourra difficilement quitter et de compromettre le salut de son âme.

Le scandale est un mal pour celui qui le donne, car celui-ci est responsable devant Dieu des péchés qui auront été commis par sa faute. C'est encourir une grande responsabilité que de faire du mal à une âme et de risquer de la perdre.

Le scandale est un péché plus ou moins grave selon la gravité du mal auquel on entraîne le prochain et selon la plus ou moins grande force de résistance du prochain. Les scandales donnés par les parents à leurs enfants, par les supérieurs à leurs inférieurs, par les grandes personnes aux enfants, sont particulièrement graves et il faut accuser en confession cette circonstance particulière.

La Sainte Ecriture nous avertit de la gravité du scandale : « Malheur à celui qui scandalise ! Il eût mieux valu pour lui qu'une pierre lui fût attachée au cou et qu'il fût ainsi jeté au fond de la mer. Malheur au monde à cause de ses scandales ! » Commettre le péché de scandale, c'est faire l'œuvre du démon qui ne s'emploie qu'à perdre les âmes.

Ce péché est très fréquent de nos jours : les journaux, les revues, les théâtres, les toilettes indécentes, les affiches placardées sur les murs, les cinémas sont souvent des occasions de tentations et de péchés. Un bon chrétien ne se permet jamais de voir, ni de lire, ni d'entendre ce qui peut le porter au mal. Il ne se laisse pas tromper par des prétextes comme ceux-ci : C'est une œuvre d'art ; il faut être de son temps et ne pas se singulariser ; il faut bien se renseigner et s'instruire ; il ne faut pas voir le mal partout.

Il faut aussi citer parmi les scandales l'enseignement donné par certaines écoles qui, en combattant la foi et la morale chrétiennes, fait beaucoup de mal aux jeunes âmes et risque de les perdre.

LES FÊTES DE L'EGLISE

LIII

LA SEMAINE DE PAQUES

Les néophytes occupent toujours la pensée de l'Eglise, S. Jean Chrysostome leur disait : « Durant ces sept jours, vous jouissez de l'enseignement de la divine doctrine, l'assemblée des fidèles se réunit à cause de vous, nous vous admettons à la table spirituelle, ainsi nous vous armons et nous vous exerçons aux combats contre le démon [1]. » La table spirituelle est toujours servie pour nous pendant ces sept jours. L'Eglise nous raconte les apparitions de Jésus et

[1] *Homil.* v *de Resurrectione.*

elle insiste avec S. Pierre et S. Paul sur les preuves de la résurrection.

I

Nous connaissons déjà plusieurs des apparitions à Jérusalem : l'apparition à la Sainte Vierge, aux saintes femmes, à Madeleine, à Pierre, aux disciples d'Emmaüs, aux onze avec et sans Thomas. L'Eglise les rappelle dans les Evangiles de la Semaine de Pâques. Le lundi elle nous fait lire le délicieux épisode d'Emmaüs (Luc, XXIV). Le mardi, elle nous expose la suite du même Evangile.

Les deux disciples courent à Jérusalem, ils trouvent les Apôtres réunis et ils leur racontent comment ils ont reconnu le Sauveur à la fraction du pain.

« Or pendant qu'ils s'entretenaient ainsi, Jésus se présenta au milieu d'eux et leur dit : « La paix soit avec vous ! C'est moi, ne craignez point. » Saisis de stupeur et d'effroi, ils crurent voir un esprit. Mais il leur dit : « Pourquoi vous troublez-vous et pourquoi ces pensées s'élèvent-elles dans vos cœurs ? Voyez mes mains et mes pieds ; c'est bien moi. Touchez-moi et considérez qu'un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'en ai. » Ayant ainsi parlé, il leur montra ses mains et ses pieds. Comme ils hésitaient encore à croire et que, dans leur joie, ils ne revenaient pas de leur étonnement, il leur dit : « Avez-vous ici quelque chose à manger ? » Ils lui présentèrent du poisson rôti et un rayon de miel. Il le prit et en mangea devant eux. Et il leur dit : « C'est là ce que je vous disais, étant encore avec vous, qu'il fallait que tout ce qui est écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les Prophètes et dans les Psaumes, s'accomplît. » Alors il leur ouvrit l'esprit pour qu'ils comprissent les Ecritures et il leur dit : « Ainsi il est écrit que le Christ souffrirait et qu'il ressusciterait des morts le troisième jour, et que la pénitence et la rémission des péchés seraient prêchées en son nom à toutes les nations, à commencer par Jérusalem. Vous êtes témoins de ces choses. »

Cet entretien continuait celui d'Emmaüs. Mais il y ajoutait une note nouvelle. Jusque-là les disciples n'avaient pas compris les Ecritures, Jésus « leur ouvre l'esprit. » Ils comprendront ce qui leur demeurait caché. Dans les livres de Moïse, dans les prophètes, dans les psaumes, ils verront toute l'histoire de leur divin Maître annoncée et racontée.

Le jeudi, l'Evangile revient sur l'apparition du Sauveur à sainte Madeleine. Plus fidèle que les Apôtres, celle-ci ne l'a pas quitté. Nous l'avons retrouvée sur la Voie douloureuse, soutenant les forces défaillantes de la Sainte Vierge. Elle est avec elle au pied de la croix, où la tradition nous la montre baisant les pieds de Jésus. Et quand le sépulcre s'est fermé, quand la pierre a été roulée à l'entrée, elle se retire la dernière ; elle passe la fête dans la douleur et la prière. Mais la fête terminée, elle prépare les parfums pour l'embaumer, et dès l'aube elle s'empresse vers le saint tombeau. Quel est son désespoir, quand elle le trouve vide !

Lorsqu'elle reconnaît son bon Maître, avec quels transports elle se jette à ses pieds ! Mais le Fils de Dieu l'écarte doucement en lui disant : « Ne me touche pas. Je ne suis pas encore monté vers mon Père. » Jésus s'est laissé toucher par elle chez Simon le Pharisien et le contact divin l'a purifiée ; mais maintenant qu'elle a renoncé à tout attrait du monde, qu'elle est sainte et appelée à une sainteté plus éminente encore, il craint que dans ses démonstrations, si pures pourtant, il ne se glisse encore quelque sentiment humain. Elle comprend que tout doit être désormais céleste en elle, afin de se préparer à voir Jésus à la droite de son Père, à jouir de cette divine et immatérielle vision, et pendant quarante ans elle méditera cette parole purificatrice, sur les rochers de la Sainte Baume.

Le samedi, c'est l'épisode de Pierre et de Jean se rendant au sépulcre sur l'avertissement éploré de Madeleine. Mais cet Evangile vient après celui qui a glorifié Madeleine, parce que celle-ci a montré plus de sollicitude, a éprouvé une plus grande douleur même que les deux apôtres.

II

Jésus a fait dire et redire aux apôtres par l'ange (Marc, XVI, 7) et par les saintes femmes (Matth., XXVIII, 10) : « Dites à mes frères qu'ils aillent en Galilée. C'est là qu'ils me verront. » Les jours de la Pâque terminés, ils retournent donc dans ces lieux aimés où le Maître les a appelés à devenir des pêcheurs d'hommes. Après ces journées effroyables qu'ils avaient vécues à Jérusalem en d'inexprimables angoisses, ils avaient besoin de calme, de paix, de repos. C'est pourquoi le Sauveur leur avait dit : « Venez en Galilée. » Ils se trouvèrent un jour sept sur les bords du lac de Tibériade. Pierre, Thomas, Nathanaël, les deux fils de Zébédée et sans doute aussi André et Philippe. Ils n'avaient plus la bourse commune pour subvenir à leurs besoins. Alors Pierre leur dit : « Je m'en vais pêcher. » Les autres lui dirent : « Nous y allons aussi avec toi. » C'était le soir, moment propice pour la pêche. Ils montent dans une barque et jettent leurs filets toute la nuit sans rien prendre.

Le matin, Jésus parut sur le rivage, mais les disciples ne savaient pas que c'était lui. Il leur dit : « Enfants, n'avez-vous rien à manger ? » Ils répondirent : « Non. » Il leur dit : « Jetez le filet à droite de la barque, et vous trouverez. » Ils le jetèrent et ils ne pouvaient plus le tirer, si grande était la multitude des poissons. Ils reconnurent alors Jésus. Lorsqu'ils furent descendus à terre, ils virent des charbons allumés, du poisson placé dessus et du pain. Jésus leur dit : « Apportez des poissons que vous venez de prendre. » Simon-Pierre monta dans la barque et il tira à terre le filet plein de cent-cinquante-trois gros poissons. Et quoiqu'il y en eût tant, le filet ne se rompit point. Et Jésus s'approcha ; il prit du pain et le leur donna et il leur donna de même du poisson. » (Jean, XXI).

Ce délicieux Evangile, l'Eglise nous le fait lire le mercredi de Pâques.

Telle fut la troisième apparition du Sauveur ressuscité à ses disciples réunis. Les deux premières avaient eu lieu au Cénacle, avec ou sans Thomas.

Il y en eut une quatrième, plus imposante, plus solennelle, à tous les disciples rassemblés. Il avait donné ce message aux saintes femmes : « Allez et dites *à mes frères* qu'ils aillent en Galilée, c'est là qu'ils me verront. » (Matth., XXVIII, 10). C'est donc tous les frères qu'il voulait voir réunis, et il leur désigna une montagne de Galilée, où ils devaient se trouver. Au dire de S. Paul, ils s'y rassemblèrent au nombre de plus de cinq cents. (I Cor., XV, 6).

Quand Jésus leur apparut, les onze se prosternèrent devant lui, mais dans la multitude quelques-uns doutèrent : *quidam autem dubitaverunt.* (Matth., XXVIII, 17). Ce doute ne tint pas devant l'attitude et la parole souveraine de Jésus.

Il s'avança devant eux et leur parla en Dieu : « Toute puissance, leur dit-il, m'a été donnée dans le ciel et sur la terre, allez donc et enseignez toutes les nations. Baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Apprenez-leur à garder toutes les choses que je vous ai commandées. Et voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. »

Cet Evangile, l'Eglise nous le donne à méditer le vendredi après Pâques, il clôt le cycle des apparitions. Jésus ne verra plus ses disciples que le jour de l'Ascension. Ce chapitre des apparitions, à Jérusalem et en Galilée, éclaire l'esprit où il porte la conviction, et il touche le cœur. Comment résister à cet ensemble de preuves authentiques et qui enlèvent tous les doutes, si toutefois on est de bonne foi ? Il y a les apparitions intimes, aux saintes femmes, à Madeleine, aux disciples d'Emmaüs ; il y en a d'autres au collège apostolique réuni dans le Cénacle et qu'on ne saurait contester après l'incrédulité de S. Thomas, qui fait éclater sa conviction et sa foi dans ce cri de repentir et d'amour : « Mon Seigneur et mon Dieu ! » Il y a enfin cette dernière sur une montagne, le Thabor peut-être, où des disciples affichèrent encore leurs doutes, afin de confondre les nôtres et de montrer que ces hommes qui avaient été longtemps à l'école de Jésus y avaient appris qu'il ne faut pas tout accepter, mais ne croire qu'à bon escient. S'ils sont convaincus, c'est qu'ils ont vu, entendu, touché de leurs mains ; alors seulement ils ont cru.

Le cœur aussi est ému par la bonté de Jésus. Tous les détails des apparitions nous touchent par leur naturel, les prévenances, la bienveillance, l'amour. Tout y est divin.

LIV

LES PREUVES DE LA RÉSURRECTION

Les preuves de la résurrection sont des preuves de témoignage. Les témoins savent, ils ont vu, ils sont sincères et ils n'ont pas pu se tromper, il faut donc les croire.

I

L'Eglise nous expose leur témoignage dans les Epîtres de la semaine de Pâques.

C'est Pierre surtout qui parle. Mandé à Césarée par le centurion Corneille, il trouve rassemblés des païens de bonne foi qui ont appris les miracles de Jésus et qui désirent connaître la vérité évangélique : « Nous sommes témoins, leur dit le prince des Apôtres, de toutes les merveilles que Jésus a opérées dans la Judée et à Jérusalem. Ils l'ont fait mourir en l'attachant à une croix, mais Dieu l'a ressuscité le troisième jour et il a voulu qu'il se montrât, non à tout le peuple, mais à des témoins que Dieu avait choisis d'avance ; à nous qui avons mangé et bu avec lui depuis qu'il est ressuscité des morts. Et il nous a commandé de prêcher au peuple et d'attester que c'est lui que Dieu a établi pour être le juge des vivants et des morts. Tous les prophètes rendent de lui ce témoignage que tout homme qui croit en lui reçoit par son nom la rémission de ses péchés. » (Act., XI).

Cette Epître du lundi de Pâques se lit chaque année devant la Confession de S. Pierre, à Rome, en présence des néophytes réunis comme les amis de Corneille.

Le mardi, c'est le Docteur des Nations qui prend la parole. Il entre dans une synagogue à Antioche de Pisidie et il raconte aux Juifs qui l'écoutent leur glorieuse histoire depuis Moïse à Jean-Baptiste. « C'est à eux que la parole de salut a été envoyée aujourd'hui. » Et quelle est cette parole ?

« C'est que les habitants de Jérusalem et leurs magistrats n'ont pas reconnu Jésus, et, en le condamnant, ils ont accompli les oracles des prophètes qui se lisent chaque sabbat. Quoiqu'ils n'aient trouvé en lui rien qui méritât la mort, ils ont demandé à Pilate de le faire mourir. Et quand ils eurent accompli tout ce qui était écrit de lui, ils le descendirent de la croix et le déposèrent dans un sépulcre. Mais Dieu l'a ressuscité des morts, et, pendant plusieurs jours de suite, il s'est montré à ceux qui l'avaient accompagné de la Galilée à Jérusalem et qui maintenant sont ses témoins auprès du peuple. » (Act., XIII).

Lui aussi s'appuie sur les prophètes, particulièrement sur David qui a écrit : « Seigneur, vous ne permettrez pas que votre Saint connaisse la corruption. » David ne parlait pas de lui-même, « car il s'est endormi et il a subi la corruption. » Il parlait du Christ que Dieu a ressuscité. Tous les témoignages se réunissent en sa faveur, ceux des témoins et ceux des prophètes.

S. Pierre reprend la parole dans l'Epître du mercredi. Il vient de guérir, accompagné de Jean, le boiteux qui depuis des années se tenait à la Belle Porte, demandant l'aumône. Les Juifs s'attroupent quand ils voient l'infirme que les deux apôtres tiennent par la main et qui marche avec aisance. Pierre leur dit : « Pourquoi fixez-vous les yeux sur nous comme si c'était par notre puissance et par notre piété que nous eussions fait marcher ce boiteux ? Le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Dieu de Jacob, le Dieu de nos pères, a glorifié son serviteur Jésus, que vous avez livré et renié devant Pilate, alors que celui-ci avait décidé de le relâcher. Vous avez renié le Saint et le Juste, et, demandant la grâce d'un meurtrier, vous avez mis à mort l'Auteur de la vie. Mais Dieu l'a ressuscité des morts, nous en sommes témoins. C'est la foi en son nom qui a raffermi cet homme que vous voyez et que vous connaissez. C'est la foi en son nom qui l'a entièrement guéri devant vous tous. » (Act., III).

Pierre parle toujours en témoin, et le peuple est si bien convaincu qu'après ce discours le nombre des nouveaux croyants s'éleva à cinq mille hommes. Son premier discours après l'effusion des grâces du Saint-Esprit en avait conquis trois mille, et, là encore, il avait parlé en témoin : « Ce Jésus, Dieu l'a ressuscité et nous en sommes tous témoins. » (Act., II, 32). Mais au témoignage très net de la vérité il ajoutait l'onction de la charité : « Je sais que vous l'avez condamné par ignorance, vous et vos princes. C'est ainsi que Dieu a accompli ce qu'il avait prédit par la bouche de tous les prophètes : que le Christ devait souffrir. Faites donc pénitence et con-

vertissez-vous, afin que vos péchés soient effacés. » (III, 17-19). Ces paroles de S. Pierre rappellent celles du Sauveur sur la croix : « Père, pardonnez-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font. » Les grands coupables sont les chefs, Anne et Caïphe, mais la plupart de ceux qui criaient dans la foule ameutée cédaient à l'entraînement et ne savaient pas ce qu'ils faisaient.

II

Ces Epîtres avaient pour but de confirmer la foi des néophytes. Celle du jeudi leur en faisait comprendre le prix et la grandeur, par l'histoire de l'eunuque de la reine d'Ethiopie. L'Ethiopie était alors gouvernée par une femme qui portait le titre de Candace. Ce ministre de Candace était très puissant, doué d'une haute intelligence, et cherchait la vérité. Il avait cru la trouver dans la loi de Moïse et il était venu à Jérusalem pour y adorer Jéhovah. Comme il s'en retournait sur son char, l'ange du Seigneur dit au diacre Philippe : « Lève-toi, et va sur le chemin qui descend de Jérusalem à Gaza vers le midi. » Le diacre s'y rendit et il trouva l'officier de la reine qui lisait les prophéties d'Isaïe à haute voix. Il lui dit : « Croyez-vous comprendre ce que vous lisez ? » — « Comment le pourrais-je, dit l'eunuque, si personne ne me l'explique ? » Il pria Philippe de monter auprès de lui. Il lisait ce passage : « Il a été mené à la mort comme une brebis à la boucherie. Comme l'agneau qui se tait quand on le tond, il n'a pas ouvert la bouche. C'est dans son humiliation que son jugement s'est consommé. Mais sa génération, qui la racontera, car sa vie a été retranchée de la terre ? » L'officier dit à Philippe : « Dis-moi, de qui le prophète parle-t-il ainsi ? Est-ce de lui-même ou de quelque autre ? »

Alors le diacre Philippe, expliquant ces paroles qui racontaient la Passion du Sauveur, lui annonça Jésus. Il lui dit que pour être purifié et pardonné il faut être baptisé. Cet homme de bonne foi fut frappé de ces enseignements. Ils rencontrèrent une fontaine : « Voilà de l'eau, dit-il, qui empêche de me baptiser ? » — « Si vous croyez de tout votre cœur, dit Philippe, cela se peut. » — « Je crois que Jésus est le Fils de Dieu ! » s'écria l'officier. Il fit arrêter le char, ils descendirent tous deux dans l'eau et Philippe le baptisa. (Act., VIII).

Avec quelle attention et quelle joie les néophytes écoutaient ce récit ! Ils avaient aussi connu ces doutes, ces hésitations, mais maintenant ils étaient baptisés, ils marchaient dans la sérénité de l'innocence.

Le mercredi et le samedi, c'est le Prince des Apôtres qui parle dans les Epîtres : le vendredi, pour redire la bonté du Christ et pour exalter encore le baptême : « Le Christ a souffert une fois pour nos péchés, lui, juste, pour des injustes, afin de nous amener à Dieu. Il a été mis à mort selon la chair, mais rendu à la vie selon l'esprit. Dans cet esprit aussi il est allé prêcher aux âmes retenues en prison, qui autrefois avaient été désobéissantes lorsque, aux jours de Noé, elles lassaient la patience de Dieu, pendant qu'on fabriquait l'arche dans laquelle si peu de personnes, c'est-à-dire huit seulement, furent sauvées au milieu des eaux. Cette eau « figure le baptême, non ce baptême qui ôte les souillures du corps, mais l'engagement envers Dieu d'une bonne conscience ; elle vous sauve par la résurrection du Christ Notre-Seigneur qui est à la droite de Dieu. » (I Pet., III, 18-22).

Jésus les a aimés jusqu'à mourir pour eux. Sa bonté s'est étendue même jusqu'à ceux qui ont péri victimes du déluge, incrédules d'abord et mettant à l'épreuve la patience de Dieu, mais aussi repentants quand ils se virent sous le coup du fléau. Il est allé les encourager dans les limbes. Les néophytes, plus heureux, ont traversé les eaux dans l'arche de l'Eglise, et ils ont été sauvés par la résurrection qui est la source de la grâce du baptême.

Le samedi, ce sont les dernières recommandations aux néophytes, et comme leur glorification : « Dépouillez donc toute malice et toute fraude, l'hypocrisie, l'envie et toute sorte de médisance, et, comme des enfants nouvellement nés, désirez ardemment le pur lait spirituel, afin qu'il vous fasse grandir pour le salut, si vous avez goûté combien le Seigneur est doux. »

Jésus est la pierre vivante, réprouvée par les hommes, mais choisie par Dieu. Qu'ils soient aussi des pierres vivantes, bâties sur cette pierre divine, « pour former la maison spirituelle, le sacerdoce saint. » Cette pierre céleste, « pierre angulaire, » sauvera ceux qui croient. Ceux qui ne croient pas, elle les fait tomber.

« Mais vous, vous êtes la race choisie, le sacerdoce royal, la nation sainte, le peuple conquis, chargé de publier les grandeurs de celui qui vous a appelés du sein des ténèbres à son admirable lumière, vous qui autrefois n'étiez point son peuple et qui êtes maintenant le peuple de Dieu ; vous qui n'aviez point obtenu miséricorde et qui maintenant avez obtenu miséricorde. »

Avec quelle ferveur les néophytes devaient accueillir ces paroles du prince des apôtres, que l'évêque leur commentait encore avec toute sa piété ! S. Augustin les saluait ainsi : « C'est à vous en particulier que nous nous adressons, à vous, germes jeunes de sainteté, régénérés de l'eau et de l'Esprit-Saint, germes de piété, essaim nouveau, fleur de notre honneur, fruit de notre labeur, ma joie et ma couronne, à vous qui demeurez fermes dans le Seigneur [1]. »

Ce samedi s'appelait le samedi *in albis deponendis*, le samedi où les néophytes devaient déposer leurs vêtements blancs. Ils les avaient portés toute l'octave, et, comme ils avaient été baptisés la nuit du Samedi Saint, l'octave était terminée. La station était dans la basilique de Latran, l'Eglise-mère et maîtresse, auprès de laquelle s'élève le baptistère de Constantin. Des chants retentissaient, célébrant « ces jeunes agneaux qui ont annoncé l'*alleluia* et sont venus à la sainte fontaine » ; et l'Eglise, pleine d'admiration, s'écriait : « *Candidi facti sunt Nazaræi ejus !* Qu'ils sont blancs, les Nazaréens de mon Christ ! Ils sont plus blancs que la neige, plus purs que le lait, plus vermeils que l'ivoire antique !... »

[1] *Sermo I in Octava Paschæ, 157 de Tempore.*

IMPRIMATUR

Lingonis, die 30 maii 1934.

EUG. LINDECKER, *Vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

Ste BERNADETTE

STATUES RELIGIEUSES
CHEMINS DE CROIX

en terre cuite, plâtre durci, carton romain, fonte de fer. — Ameublement d'église.

Les plus vastes ateliers d'art religieux du monde : « L'Union Artistique », à Vaucouleurs
Meuse.

A. PIERSON, directeur. - CATALOGUES ADRESSÉS SUR DEMANDE.

STATUES de Sainte BERNADETTE. N° 917.

Modèle établi spécialement à l'occasion de la Canonisation de la Sainte, d'après des documents authentiques. — La gravure ci-contre ne donnant qu'une idée imparfaite de notre modèle, nous en envoyons la photographie sur demande. Nous exécutons également la Sainte en costume de paysanne, à genoux, pour assortir à la Vierge de Lourdes. Photographies et prix remis sur demande.

Hauteurs en mètres	TERRE CUITE Blanc ou ton ivoire uniforme	TERRE CUITE Polychromie au naturel	PLATRE Blanc ou ton ivoire uniforme	PLATRE Polychromie au naturel	CARTON ROMAIN Blanc ou ton ivoire uniforme	CARTON ROMAIN Polychromie au naturel	Emballage
	Frs	Frs	Frs	Frs	Frs	Frs	Frs
0.65			77	121	85	135	15
0.75	165	205					18
0.80			105	165	120	195	20
0.90	225	275					22
1.00			154	237	180	300	27
1.10	325	425					30
1.20	400	515	215	325	225	385	36
1.30	500	650					44
1.40	625	800	308	440	325	525	50
1.50	750	925	374	523	400	625	66
1.60	875	1050	451	605	475	725	88
1.70			517	715	575	850	99

Port à la charge du destinataire

P·L

COLLECTION
« La vie morale d'après S. Thomas d'Aquin »

Vient de paraître — *Pour les confesseurs et les directeurs de conscience.*

H.-D. NOBLE, O. P.

LE DISCERNEMENT DE LA CONSCIENCE

SOMMAIRE : Les convictions morales sans la foi. — Les convictions morales du croyant. — Les mobiles de la conscience surnaturelle — Les puissances du bien et les forces du mal dans la conscience. — La conscience morale et la grâce. — Le discernement moral, vertueux, surnaturel. — Les vertus qui perfectionnent le discernement de la conscience. — Le manque de discernement. — Droiture, certitudes, doutes de la conscience. — Conscience sévère et conscience indulgente. — Les scrupules, la paix de la conscience.

Un vol. in-8° cour. de 240 pages, 20 fr.; *franco* 21 fr. »»

Du même auteur dans la même collection

LA CONSCIENCE MORALE

1 vol. in-8° cour. de 310 p, *6e édit.*, 15 fr.; *franco* 16 fr. 50

« Cette initiation à la morale thomiste est d'excellente qualité. » (ET. GILSON).

LES PASSIONS DANS LA VIE MORALE

2 vol. in-8° couronne de 310 et de 320 pages, *3e édition*. Les deux volumes ensemble (ils ne se vendent pas séparément) : 30 fr.: *franco* . . . . . 32 fr. »»

« C'est avec une maîtrise incomparable que l'auteur traite ce difficile problème de la moralité des passions. » *(Ami du Clergé).*

BARON DE NOVAYE

DEMAIN...?

D'après les concordances frappantes de cent trente-deux prophéties anciennes et modernes.

NOUVELLE EDITION refondue et précédée de NOTES SUR LA PROPHETIE

par MICHEL DE SAVIGNY

Un volume in-8° couronne de 352 pages . . **15 fr.**
franco . . . . **16 fr.**

Les prophéties sont absolues ou conditionnelles, c'est-à-dire immanquables pour les récompenses et les bienfaits promis, comminatoires pour les châtiments. Ainsi dans le *grand coup* à venir, il est sûr que la France donnera au monde un grand Roi et un grand Pape. Quant aux fléaux mérités par nos crimes, Dieu se réserve de les avancer ou de les reculer, de les mitiger ou de les aggraver, de leur faire donner leur plein effet ou de les supprimer entièrement, selon que nous nous obstinerons à provoquer son courroux ou que nous l'apaiserons par nos prières, nos larmes et notre pénitence.

On ne peut pas manquer d'éprouver un sentiment d'angoisse à la lecture de ces prophéties dont quelques-unes parmi les plus célèbres *(Saint Malachie — Nostradamus — moine d'Orval — Pie X, etc...)* se sont jusqu'ici réalisées intégralement.

P. LETHIELLEUX, Editeur, 10, rue Cassette, PARIS VIe. — Chèque postal Paris 21.44.

intéressante et édifiante biographie, qui contribuera à faire connaître la fondatrice (une veuve) et son œuvre et à préparer sa béatification.

Les Religieuses de la Sainte-Famille ont été fondées après l'ère napoléonienne, par une femme courageuse, dont la formation spirituelle avait été le fruit de son énergie au cours de la persécution révolutionnaire. Leur Institut a pour but l'instruction et l'éducation des filles, spécialement des jeunes filles pauvres, dans les villages. L'auteur retrace l'historique des grandes fondations : Amiens, Bourges, Lille, Nevers. Deux chapitres sont consacrés à la vie intérieure de la fondatrice et à sa grande dévotion pour le Sacré-Cœur, dont elle fut constamment l'apôtre zélé.

Un dernier chapitre marque la survivance de l'Œuvre en deux tronçons qui se sont séparés à l'amiable, tout en demeurant étroitement unis dans la charité du Christ, Amiens et Besançon. Les petits heurts disparurent ainsi et les meilleurs juges ont considéré cette séparation comme une mesure voulue de Dieu même, pour l'épanouissement de l'Œuvre.

CHRONIQUE DE L'ORGUE

Différentes demandes de renseignements concernant les Grandes Orgues nous ont incités à créer cette Chronique mensuelle, qui ne s'adresse ni aux organistes, ni aux organiers, mais à tous ceux, prêtres, architectes, amateurs, qui ont à faire construire ou entretenir ces instruments.

Notre intention est de nous borner à exposer les règles générales qui doivent présider à la construction et à la conservation des orgues, et d'éclairer nos lecteurs sur le choix de l'emplacement et sur la disposition des instruments, sur les compositions et les systèmes à adopter, sur l'esthétique des buffets, sur l'encombrement et les poids à prévoir, sur les prix, les matériaux, etc... Nous nous efforcerons de faire comprendre l'intérêt de la collaboration de l'architecte avec le facteur pour que l'orgue rentre dans le plan d'ensemble de l'édifice, et que ses nécessités acoustiques ne soient pas sacrifiées comme il arrive trop fréquemment.

Nous publierons des exemples et décrirons des instruments et des dispositifs de fabrication prélevés sur les fournitures récentes de la Manufacture de Grandes Orgues **Auguste Convers** (109, rue de Reuilly, Paris 12e), qui se met à la disposition de nos lecteurs pour leur permettre de se rendre compte par eux-mêmes et de contrôler les résultats qu'elle obtient, tant au point de vue de la valeur artistique de ses instruments que dans leur solidité et la sécurité de leur fonctionnement.

Sans vouloir transformer l'*Ami du Clergé* en revue technique, nous estimons ce sujet assez intéressant pour être traité ici, et nous sommes certains que cette Chronique sera la bienvenue dans un milieu où l'orgue est en honneur.

CARTON & MOTTE FABRICANTS
11, rue des Chats-Bossus, LILLE
— MAISON FONDÉE EN 1850 —

Toutes statues — Toutes tailles
CHRISTS POUR MISSIONS
Hautr 25 c/m — Emballage *franco*.
Echant. gratuit. — Plastique Ivoiré 1 fr. 10
STATUETTES RELIGIEUSES ARTISTIQUES
Prix de propagande rappelant ceux d'avant guerre.
Tous sujets — Toutes tailles de 17 à 44 c/m
Prix : 1 fr. 30 à 7 fr. 50
Tarif et échantillons gratuits sur demande.

HOSTIES et VIN de MESSE *Communiqué de l'Archevêché d'Avignon :*
« Nous recommandons à tous les prêtres l'ŒUVRE des PAINS d'AUTEL de Pernes (Vaucluse) et sa filiale l'ŒUVRE du VIN de MESSE de Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse). » Pour tous renseignements s'adresser à M. l'abbé MAME, curé de Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse).

POLYCOPISTES
soucieux de vos intérêts et de la qualité de votre travail, vous devez posséder tarifs d'appareils, fournitures et papiers de tirage de **H. HUSSON**, à Blevaincourt (Vosges), et consulter cette maison avant tout achat ou échange de machine à écrire ou duplicateur rotatif.

VIN de VIAL
QUINA, SUC de VIANDE
LACTO-PHOSPHATE de CHAUX
Le plus puissant des fortifiants.
INDISPENSABLE aux
ANÉMIÉS CONVALESCENTS
FEMMES ENFANTS et VIEILLARDS
VIAL Frères, Pharmaciens à Lyon
36, Place Bellecour, 36
DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Tuez l'anémie
Tuez l'anémie, sinon elle vous tuera. Sournoise, tenace, perfide, elle s'installe dans l'organisme le plus solide et, petit à petit, y fait les pires ravages. Une grippe, de la fatigue, un surcroît de travail, un gros ennui, et vous voilà vite abattu, vite menacé par l'anémie.
N'attendez pas pour vous soigner et, à la moindre petite dépression, réagissez; faites une cure de **Pilules supertoniques** combinée avec la **Tisane des Chartreux de Durbon.** Reconstituant puissant, les pilules supertoniques enrichiront votre sang que la Tisane dépurative aura purifié.
Depuis plus de cent ans, des milliers et des milliers de personnes ont échappé, grâce à ce traitement fort et simple, à cet épouvantable fléau qu'est la tuberculose.
En vente dans toutes les pharmacies. Tisane : le flacon (impôt compris) 14 fr. 80. Pilules supertoniques : l'étui 8 fr. 50. Renseignements et attestations, LABORATOIRES J. BERTHIER, à GRENOBLE.

LOURDES Office Pèlerinages (Bureau Paroissial)
se charge sans frais procurer logement aux Pèlerins. Ecr. Mr COLOMÈS, 9, Impasse du Viscos. Timb. p. rép.

VITRAUX d'ART RELIGIEUX CH. LORIN & Cie Maîtres Verriers.
ATELIERS : 46, rue de la Tannerie, à CHARTRES, et 199, rue de Vaugirard, à PARIS. — Références de 1er ordre. Lauréat de la Sté Centrale des Architectes (Congrès 1921).

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France
Société anonyme fondée en 1864. — Capital 500 millions.
R. C. Seine 64.462
Siège social : 29, Boulevard Haussmann, Paris (9e)
97 Succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue, 546 agences en Province, 4 agences à l'Etranger (Londres, Barcelonne et St-Sébastien, Espagne), correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.
CORRESPONDANT en BELGIQUE : *Société française de Banque et de dépôts*, Bruxelles, 70, rue Royale. Anvers, 74, place de Meir. Ostende, 21, av. Léopold.
TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
Service de coffres-forts et de compartiments de coffres-forts au siège social et dans les succursales, depuis 8 fr. par mois.
Le Conseil d'administration de la Société Générale a nommé administrateurs : MM. Léon Cornudet et Henry Poirier qui étaient le premier : censeur, et le second : directeur de cet établissement. Pour remplacer M. Cornudet, le Comité de censure a nommé censeur : M. Georges Verstraëte, secrétaire du Conseil d'administration, et à sa place M. Edmond Taffineau, directeur-adjoint.

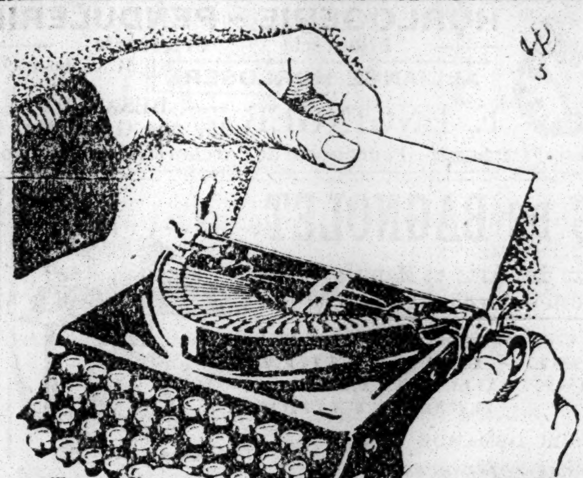

Indispensable

Avant d'acheter une machine à écrire, documentez-vous sur les modèles portatifs, légers et peu encombrants, pratiques pour vos déplacements. Nous avons celui qu'il vous faut. Consultez-nous sans engagement pour vous. Nous réservons à MM. les ecclésiastiques des conditions particulièrement intéressantes.

MACHINES NEUVES ET D'OCCASION.

Tous renseignements franco sur demande.

RAPID OFFICE
4, Rue des Filles S^t Thomas-Paris

LE

CAFÉ MARTIN

Dépôts

Paris, Banlieue, Province

Paris Banlieue	les 250 grs	4 fr. 40
Province	les »	4 fr. 60

Le **"Café Martin"**

ne comporte qu'une seule qualité et vous êtes certain, en le consommant, d'obtenir le meilleur café au prix le plus juste.

34, RUE JOUBERT, PARIS

M. POVSSIELGVE-RVSAND ET FILS _ ORFÈVRES DE N.S. PÈRE LE PAPE.

3. RVE CASSETTE _ PARIS.VI
TÉLÉPHONE = LITTRÉ 52-76.

Cave Coopérative
de l'Abbaye S^t-Michel, Gaillac (Tarn)
ŒUVRE des VINS de MESSE
(FONDÉE EN 1903)
Avec l'autorisation de Monseigneur l'Archevêque d'Albi et sous le patronage du Clergé de Gaillac.
CERTIFICAT DE CANONICITÉ JOINT A TOUTE FACTURE
Prix spéciaux à MM les Membres du Clergé

FALCE, DOREUR SUR MÉTAUX
Chez M. le Curé de Thieux, près Juilly (S.-et M.) dore, argente OBJETS DU CULTE. Prix semi-gratuits. Hautes références : a travaillé pour 51 diocèses.

VITRAUX
MAISON BESSAC - GRENOBLE, FRANCE

LOURDES

POUR TOUS ACHATS D'OBJETS DE PIÉTÉ ET SOUVENIRS
ADRESSEZ-VOUS AU PALAIS DU ROSAIRE — CATALOGUE FRANCO — TARBES 4204
MAISON PRINCIPALE : 64, Boulevard de la Grotte.
SUCCURSALES : 158, Rue de la Grotte,
et 38, Rue de Livarot, à

LISIEUX